LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 85 n°4 Saint-Boniface, du 24 au 30 avril 1998 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Citation de la semaine

«Je ne suis pas le genre de personne qui dit des tonnes de chapelets.»

Pour améliorer la société, Gisèle Marion préfère l'action concrète, comme d'autres bénévoles à qui *La Liberté* a parlé à l'occasion de la Semaine du bénévolat. **Page 25.**

Service de justice en français au Manitoba

Un modèle de leadership

La Province a annoncé qu'elle offrira des services judiciaires en français par le biais d'un guichet unique, dans le cadre d'un projet pilote qui sera implanté dans une région francophone de la province.

L'annonce a été faite par le sous-ministre de la Justice lors d'une rencontre des responsables du Programme de l'administration de la justice dans les deux langues officielles (PAJLO) tenue à Winnipeg le 18 avril. Avec la participation du fédéral, le projet pourrait même s'étendre à d'autres provinces canadiennes.

«Le projet pilote comportera plusieurs volets importants, déclare le sous-ministre de la Justice du Manitoba, Bruce MacFarlane. La Province souhaite s'assurer que tout citoyen qui veut être servi en français puisse l'être. Que ce soit lors d'un premier abord avec un agent de la paix, par la traduction de documents, le recrutement de magistrats bilingues ou tout autre service offert à la population.»

Pour atteindre cet objectif, la Province établira un bureau de services judiciaires dans une municipalité à majorité francophone. «Prenez l'exemple de Saint-Pierre-Jolys où 75 % de la population utilise la langue française comme langue maternelle. Les gens pourraient être reçus et aidés en français tout au long du processus judiciaire, illustre le président de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), Antoine Hacault. Que ce soit à la cour provinciale ou à la cour du banc de la reine, de demandes d'aide financière pour l'assistance juridique, pour un mariage civil ou encore relativement à un permis de conduire, tout cela se ferait en français.»

Les engagements du ministère de la Justice vont bien au-delà du projet pilote. La Province veut en effet offrir certaines garanties aux francophones. «Le Manitoba admet que, pour satisfaire à ses obligations constitutionnelles, il faut des juges bilingues à chaque palier de l'appareil judiciaire, souligne Bruce MacFarlane. La nomination de titulaires compétents peut exiger un certain temps. Mais aujourd'hui, un représentant francophone siège au Comité provincial de nomination des juges quand des concours ont lieu pour remplir des postes bilingues. Nous sommes en train d'examiner la composition de ce comité pour faire de cette pratique une exigence officielle.»

Pour l'AJEFM, l'engagement de la Province est significatif et révélateur de sa volonté d'offrir un service de qualité aux francophones. «Quand vous voyez le sous-ministre et des sous-ministres adjoints siéger au comité, vous savez que le ministre écoutera ses recommandations, mentionne Antoine Hacault. Nous pouvons déjà observer certains résultats, tels la nomination d'un deuxième procureur de la couronne bilingue à Winnipeg. Maintenant que la Province s'est compromise, il reste à obtenir la coopération du fédéral.»

Le système judiciaire canadien opérant à deux niveaux, il serait difficile pour la Province d'aller de l'avant sans l'appui du fédéral. «Je ne puis me prononcer sur les intentions du ministère de la Justice, affirme le conseiller juridique principal au Commissariat aux langues officielles, Richard Tardiff, mais le Commissaire a une attitude favorable pour appuyer les demandes du Manitoba. De plus, les initiatives manitobaines pourraient être étendues au niveau national.»

«On veut poursuivre le travail et guider les initiatives avancées par les responsables du Ministère, ajoute Antoine Hacault. Le ministre nous a bien fait comprendre qu'il ne fallait pas brûler d'étapes. Mais que ce soit par la mise sur pied d'un tribunal francophone itinérant, par la couverture de certains frais de traductions par la Province ou tout autre initiative, nous sommes sur la bonne voie.»

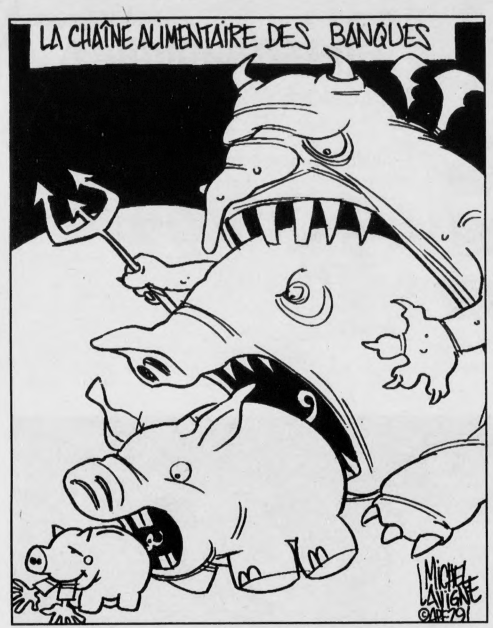
Pascal DUBÉ



photo: Hubert Pantel

L'art de s'amuser!

Les 600 jeunes artistes des écoles de la Division scolaire franco-manitobaine en ont mis plein la vue aux visiteurs venus admirer leur talent, le 16 avril dernier. La DSFM avait pour l'occasion envahi le Centre culturel franco-manitobain, métamorphosé en vaste lieu d'exposition. On a pu y voir des œuvres d'arts plastiques, des spectacles de théâtre, du chant, des chorales et des musiciens, venus des quatre coins de la province francophone. Voir notre reportage-photos en pages 14 et 15.



École Saint-Eustache

On prépare le 50e

Les 31 juillet, 1er et 2 août, l'école de Saint-Eustache invite tous ses anciens élèves à se réunir pour célébrer le 50e anniversaire du bâtiment actuel. Les organisateurs recherchent des photos et de vieux livres scolaires et demandent l'aide des anciens pour retracer tous ceux et celles qui ont passé sur les bancs de l'école.

La Division scolaire de Saint-Eustache #943 a été fondée le 18 mai 1898 par le juge Prud'homme. Les archives de la paroisse de Saint-Boniface font mention d'une première école en 1896, avec 118 élèves dont 84 étaient inscrits avec Fortunat Létourneau comme enseignant. La première école bâtie en 1897 était une structure en bois de deux étages avec quatre classes. En 1948, l'école actuelle fut construite par Albert Gauvin et c'est en 1978 qu'elle est devenue le centre d'immersion française de la Division scolaire du Cheval blanc.

«C'est la première réunion d'anciens que nous organisons, explique la directrice de l'école, Léona Painchaud. Les gens ont jusqu'à la fin de mai pour réserver leur place pour le souper du samedi 2 août. Jusqu'à maintenant, nous avons plus de réservations qui nous viennent de Vancouver que de la région. Mais si les 115 familles qui ont des enfants à notre école décident de venir, il pourrait y avoir 500 ou même 800 personnes. Juste à l'école, il y a 160 élèves de la maternelle à la sixième année.»

Pour ces raisons, la directrice est aussi à la recherche de bénévoles pour préparer les activités. Les personnes qui ont des articles pour l'exposition ou qui voudraient participer à l'événements peuvent contacter Léona Painchaud au 353-2869.

Pascal DUBÉ



Fous de robotique

Les élèves des écoles Pointe-des-Chênes et Précieux-Sang se sont illustrés lors des Manitoba Robot Games, une foire technologique annuelle qui a eu lieu le 18 avril au Musée de l'homme et de la nature.

L'équipe de l'école Précieux-Sang (Rémi Fiola, Roger Hacault, André Fontaine, Julien Desaulniers, David Driedger, Jacob Beaudry et Benoit Rondeau), a remporté le premier prix dans la catégorie Robotic Seek and Capture - autonomus.

Martin Bazin de l'école Pointe-des-Chênes, a décroché la deuxième place dans la catégorie Seek and capture - junior. Également de Pointe-des-Chênes, Patrick Mourant et Graham Carter, sont arrivés en deuxième place dans la catégorie Mini-Tractor Pull.

A. C.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Pascal DUBÉ, Marc-Éric BOUCHARD et Carole THIBEAULT
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

membre
Audit Bureau of Circulations
3 800

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

ACTUEL

Une opération retardée faute de lits

Le vrai visage des coupures

«On voit les reportages à la télévision. On lit les articles dans les journaux. Mais on ne réalise pas comment ça va nous affecter avant que ça nous arrive.» Danielle Guffei comprend aujourd'hui beaucoup mieux l'impact des coupures dans les soins de santé au Manitoba.

Mère d'une petite fille de trois mois qui doit subir une opération d'urgence, Danielle Guffei attend avec impatience qu'un lit soit enfin libéré au département de pédiatrie de l'hôpital pour enfants du Centre des sciences de la santé.

Danielle Guffei, employée de la Bibliothèque publique de Saint-Boniface, a appris au début de mars que les plaques osseuses du crâne de la petite Rebecca s'étaient soudées trop tôt, entraînant une pression sur le cerveau de l'enfant.

La condition, qui affecte un enfant sur 1000, est sérieuse et peut, dans certains cas, entraîner des problèmes de développement si elle reste intraitée. L'opération, qui consiste à séparer les plaques osseuses du crâne, est délicate mais courante.

«Depuis une semaine, indique Danielle Guffei, je remarque qu'elle pleure plus souvent qu'avant. Est-ce que c'est parce qu'elle ressent notre inquiétude? ou est-ce que c'est parce qu'elle a mal à la tête? Je n'en sais rien. Mais une chose est certaine, plus l'opération est faite vite et mieux c'est pour Rebecca.»

L'opération, qui avait été prévue pour le 18 avril, a d'abord été remise au 5 mai, puis au 2 juin. «On nous a appelés le17 avril pour annuler la chirurgie, faute de lits, explique Danielle Guffei. Le 22 avril, ils nous ont rappelés pour retarder l'opération au 2 juin parce que le neuro-chirurgien et le chirurgien plastique n'étaient pas libres en même temps. C'est pas la faute de personne, mais c'est vraiment frustrant! On se prépare émotivement et mentalement pour la chirurgie de notre fille et à la dernière minute, tout est annulé. J'étais dans un état incroyable. J'ai senti comme un sentiment de rage. Ils jouent avec nos émotions et ils mettent en danger la vie de mon enfant.»

L'attente et l'incertitude est particulièrement pénible pour les Guffei qui ont déjà perdu un enfant, une petite fille morte-née qu'ils ont nommée Gabrielle. «C'est toujours difficile pour les parents de voir leur enfant dans une situation difficile. Mais ma Rebecca, c'est mon petit miracle.»

C'est donc dans le but d'alerter l'opinion publique et de mettre toutes les chances du côté de sa fille que Danielle Guffei a choisi de prévenir les médias. «C'est tout le système de santé qui est de travers. Depuis que ma photo est parue dans le journal, j'ai reçu plusieurs appels de simples citoyens qui me racontent leur histoire. Les politiciens n'ont pas leurs priorités à la bonne place. Ce n'est pas normal que des personnes âgées attendent un an et demi pour se faire remplacer une hanche. Il faut que les gens s'unissent. Il faut arrêter de parler et agir. Il faut appeler nos députés locaux et leur laisser savoir qu'on n'est pas d'accord avec ce qui se passe. Et si l'opération de Rebecca est encore reportée, ce n'est pas le journal que je vais appeler, mais le premier ministre!»

Anie CLOUTIER



photo: Anie Cloutier

Tony, Danielle et Rebecca Guffei, pris dans l'engrenage du système de santé.

Prévention du jeu

Un consultant francophone en poste d'ici juin

La Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances s'apprête à embaucher un consultant en éducation préventive pour son programme de lutte contre l'obsession du jeu chez les adolescents.

La Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances est un organisme de la Couronne chargé d'offrir à la population du Manitoba des services de prévention et de réadaptation liés à l'alcool, aux drogues et au jeu. Elle administre depuis près de quatre ans un programme de prévention dirigé vers les jeunes. Mais c'est la première fois qu'une personne bilingue est embauchée pour faire de la prévention auprès des adolescents francophones.

«Nous étions vraiment limités dans nos services offerts à la population francophone, explique la directrice des services à la jeunesse, Sherrie Palmer. Nous cherchions particulièrement à répondre aux besoins des écoles francophones. Nous n'avons pas de statistiques exactes sur les jeunes et les loteries vidéos, mais nous savons que plusieurs s'essayent au jeu dès un très jeune âge avec les "gratteux". C'est important de faire de la prévention à un jeune âge, alors qu'ils sont encore influençables.»

Basé à Winnipeg, le consultant sera appelé à faire la tournée des écoles franco-manitobaine, tant en ville qu'en région rurale. Une partie de ses fonctions consistera également à offrir de la formation à d'autres professionnels en éducation. «Le poste vise particulièrement la prévention du jeu, souligne Sherrie Palmer. Mais le consultant sera aussi en mesure de donner des outils aux enseignants en ce qui a trait à la prévention de l'abus d'alcool et des drogues.»

Le poste devrait être comblé d'ici le mois de juin.

ÉDITORIAL

Des soins pour Rebecca

Quand les bébés doivent eux aussi être inscrits sur des listes d'attente pour obtenir des interventions chirurgicales délicates à la tête, et qu'ils doivent attendre même si les délais leur occasionnent des souffrances difficilement supportables, c'est que le système de soins de santé s'est détérioré de façon inacceptable.

C'est ce qui arrive en ce moment à la petite Rebecca, trois mois, qui devra attendre jusqu'en juin pour subir une intervention chirurgicale au départ prévue en avril (voir texte de la page 3).

Pour les parents, cette situation tourne au cauchemar. En la dénonçant publiquement cette semaine, ils n'ont fait qu'ajouter une goutte à l'averse de reproches et d'inquiétudes qui s'abat sur un système incapable de s'acquitter de ses plus élémentaires responsabilités, faute des ressources nécessaires. Combien d'autres gouttes devront s'ajouter avant que les gouvernements ne réagissent, et faudra-t-il que le vase déborde? Malgré tous les problèmes d'ordre financier auquel le Canada doit faire face, nous vivons encore dans une société trop riche pour tolérer les souffrances des bébés.

Sylviane LANTHIER



Lettres

Une lecture agréable

Madame la directrice,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir les deux numéros de votre journal. Leur lecture m'a procuré une agréable et instructive soirée.

Félicitations à vous et à votre équipe.

L'équilibre de l'information traitant des choses quotidiennes et celles portant sur la croissance de la société franco-manitobaine me plaît beaucoup.

M'abonner à votre journal est un geste que je me promettais depuis quelques années. Voilà c'est fait, et à toutes les semaines, je serai à l'heure du Manitoba français.

Pierre Boissonnault
Mont Saint-Hilaire (Québec)
Le 10 avril 1998

Salutations à tous nos amis!

Madame la rédactrice,

Je suis très contente de ma Liberté que nous aimons lire, car je suis à Québec depuis trois ans. J'ai demeuré 28 ans au Manitoba dans Saint-Boniface et j'ai travaillé à l'Archevêché pendant 20 ans. Je connais bien George Damphousse et Annette Saint-Pierre, car nous avons bien des amis.

Nous voulons retourner en vacances au Manitoba. Si vous avez une petite ligne dans votre journal pour saluer tous nos amis de la part de Roland et Denise Masse. Nous les aimons tous.

Roland et Denise Masse
Québec (Québec)
Le 16 avril 1998

Joyeux anniversaire!

Madame la rédactrice,

Je vais avoir mes 85 ans au mois d'octobre cette année.

J'ai été fort surprise de voir *La Liberté* avoir mon âge.

Marguerite Kyle (née O'Neill)
La Broquerie (Manitoba)
Le 17 avril 1998

Services en français

Laurent Gagnon pourrait poursuivre la GRC

Laurent Gagnon poursuivra-t-il la Gendarmerie royale du Canada? Il a en tout cas obtenu 5 000 $ du Programme de contestation judiciaire (PCJ) dans le cadre des fonds alloués pour des élaborations d'action.

Cette somme, explique son avocat, Guy Jourdain, permettra de procéder à l'étude qui précède normalement une action en justice, et qui sert à s'assurer que la cause peut être défendue en cour. «J'espère terminer cette étude à la fin de mai, précise Guy Jourdain, et on saura alors s'il peut y avoir matière à poursuivre la GRC, dans un recours qui mettrait également le Commissariat aux langues officielles en cause.» Laurent Gagnon pourrait alors faire une autre demande d'aide financière au PCJ, cette fois pour défrayer les frais encourus pour être entendu par un tribunal.

Rappel des faits

Les démêlés de Laurent Gagnon avec la GRC ont commencé il y a déjà quatre ans, alors que, en compagnie de son fils, il s'était rendu au poste de la Gendarmerie de Saint-Pierre-Jolys pour rapporter un accident. «Et cette nuit-là, résume Guy Jourdain, il a été accueilli par une agente unilingue anglophone, seule au poste, et qui ne savait pas comment procéder pour lui fournir des services dans la langue officielle de son choix.»

Selon Laurent Gagnon, l'agente aurait fait preuve d'intimidation parce que son fils et lui demandaient à être servis en français. Il a donc déposé deux plaintes: une à la GRC et une auprès du Commissariat aux langues officielles.

Dans les deux cas, Laurent Gagnon reste insatisfait des enquêtes menées et des conclusions auxquelles en arrivent le Commissariat aux langues officielles et la GRC. «Dans les deux cas, les autorités sont prêtes à reconnaître que la livraison des services en français a fait défaut cette nuit-là, résume Guy Jourdain. Mais on n'est pas prêts à dire que le service doit être entièrement bilingue. Pour la GRC, ce qui compte, c'est qu'un agent bilingue soit disponible sur demande, même si ça se fait par téléphone.» Du côté du Commissariat aux langues officielles, on juge satisfaisant que 75 % du personnel soit bilingue, «mais il faut que les services soient disponibles en tout temps et sans attente. Et ce qu'il faut éclaircir, c'est ce qu'implique ce "sans attente".

«Si on arrive à démontrer qu'étant donné l'étendue du territoire couvert par le Détachement de Saint-Pierre et la proportion de francophones qui s'y trouvent, le personnel devrait être bilingue à 100 % et des services dans les deux langues disponibles jour et nuit, alors ça pourrait créer un précédent utile pour d'autres provinces», estime Guy Jourdain.

Un rapport de la ministre en juin

Le cas de Laurent Gagnon n'est pas étranger aux diverses pressions exercées par l'Association des juristes d'expression française du Manitoba pour obtenir de meilleurs services judiciaires en français. Il est, explique Guy Jourdain, un des éléments qui ont amené la communauté à constater que les services offerts étaient insuffisants.

Les juristes ont ainsi déposé au gouvernement provincial des recommandations, auxquels le ministre de la Justice, Vic Toews, a fait écho le 18 avril dernier (voir à ce sujet le texte Le Manitoba: un modèle de leadership national publié dans cette édition)..

Mais c'est aussi du côté d'Ottawa que les juristes ont les yeux tournés. À la suite d'une étude effectuée en 1995, le Commissariat aux langues officielles a fait des recommandations sur une utilisation plus équitable des tribunaux. Des consultations et une réaction préliminaire de Justice Canada ont suivi, et on s'attend à ce que la ministre de la Justice, Ann McLellan, y réagisse officiellement en juin. Cela pourrait se traduire par des améliorations dans les services offerts par la GRC. Il serait ainsi question que les officiers bilingues portent une épinglette et s'adressent aux citoyens dans les deux langues, entre autres nouvelles mesures possibles.

Sylviane LANTHIER

Les chiropraticiens doivent rembourser 314 000 $ à la Province

Victimes de leur popularité!

A la recherche de nouvelles façons de traiter leur mal, les Manitobains sont plus nombreux à faire appel aux médecines douces. La chiropractie, méthode alternative reconnue par le gouvernement, gagne en popularité. Mais les chiropraticiens sont-ils victimes de cette popularité?

Liés par contrat pour quatre ans avec le ministère de la Santé, les chiropraticiens reçoivent 11,50 $ du régime d'assurance-maladie pour chacune des douze premières visites d'un client à leur cabinet. Le montant des remboursements qu'offre Santé Manitoba pour ces services est cependant plafonné à 9,6 millions $ par année pour l'ensemble des chiros de la province. Mais parce que de plus en plus de personnes font appel à leurs services, les chiropraticiens ont dépassé ce plafond en 1997-1998. Résultat, Santé Manitoba a dépensé plus que prévu et demande maintenant aux chiros de lui repayer un total de 314 000 $.

Le problème, ce n'est pas que les chiropraticiens ont surchargé pour leurs services, c'est simplement qu'il y a eu plus de demandes de remboursement. «Chaque année, nous avons entre 3 000 et 5 000 nouveaux clients, explique le porte-parole de l'Association des chiropraticiens du Manitoba, Gilbert Bohémier. Près de 20 % de la population manitobaine fait maintenant appel à un chiropraticien pour recevoir des soins de santé. Les budgets de la province n'ont pas été calculés en fonction de cette augmentation de la clientèle.»

Mais il n'y a pas que les chiros qui aient soigné plus de patients que prévu, rappelle Gilbert Bohémier. Du côté des médecins, le budget de la Province pour les deux dernières années a été dépassé d'un total de 26 millions $. «En comparaison, nos 314 000 $ semblent bien peu, lance Gilbert Bohémier, pourtant la Province a demandé aux chiropraticiens de rembourser cette somme, pas aux médecins.»

«Nous savions lors des négociations il y a deux ans que 9,6 millions $ pour nos services ne seraient pas suffisants, rappelle Gilbert Bohémier, mais la Province effectuait des compressions importantes dans le secteur de la santé à cette époque et c'est tout ce qu'elle nous a accordé. Nos études démontraient que le nombre de traitements pour chaque client demeurait stable, mais que c'était la clientèle qui augmentait.»

L'Association des chiropraticiens a fait une demande auprès du Ministère pour que les termes de son contrat avec Santé Manitoba soient revus. Trois options pourraient être à l'étude. «Soit la Province efface notre déficit comme elle l'a fait pour les médecins et augmente le financement pour tenir compte de l'augmentation de la clientèle; soit elle réduit à huit le nombre de visites permises par patients et le patient paie pour les quatre supplémentaires s'il en a besoin; ou encore la Province fait passer le montant remboursé de 11,50 $ à 9 $ par visite et alors le patient paie la différence. Nous espérons que la Province va reconnaître nos services et accepter d'augmenter le financement, lance Gilbert Bohémier. Sinon, nous devrons compenser nos pertes en réclamant davantage de notre clientèle.»

Si Santé Manitoba maintient sa position, l'Association des chiropraticiens se dit prête à rembourser les montants dûs. «Nous sommes en quelque sorte pris au piège parce que dans le contrat, on est tenu d'offrir le service et d'un autre côté, on devrait avoir des quotas pour ne pas dépasser le montant qui nous est accordé, souligne Gilbert Bohémier. Il est aussi difficile d'expliquer à nos membres qu'ils doivent payer pour des services qu'ils ont rendus alors que les médecins n'ont pas eu à le faire.» L'Association des chiropraticiens attend une réponse de la Province dans les prochaines semaines.

Pascal DUBÉ

Saint-Georges au Québec

Les voyages, c'est énervant!

Neuf élèves de l'école communautaire Saint-Georges ainsi que leurs parents sont tout en émoi depuis quelques semaines. Ce n'est pas tous les jours que des jeunes du village partent en délégation pour un échange étudiant au Québec. Une expérience excitante pour les uns mais ô combien inquiétante pour les autres!

«C'est toute une affaire pour un petit village comme le nôtre, indiquait Maguy Sirieix, l'enseignante des élèves de 7e et 8e années juste avant le départ. Les élèves angoissent un peu et les parents sont inquiets de les laisser partir mais j'essaie de les rassurer et de leur dire que tout va bien se dérouler.»

Les jeunes ont donc quitté le Manitoba le 21 avril pour visiter pendant une semaine leurs 18 partenaires de Saint-Damien, comté de Bellechasse, au Québec. Les Québécois viendront à leur tour visiter la belle région de Saint-Georges du 4 au 11 mai.

L'échange a été rendu possible grâce à un programme offert par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). «Nous avons été chanceux car notre candidature avait été refusée à cause de contraintes budgétaires, explique Maguy Sirieix. Finalement, l'ACELF a trouvé de l'argent supplémentaire pour nous car nous sommes une petite école.»

L'échange a évidemment pour but de vivifier la langue française des jeunes Manitobains mais, pour les élèves de Saint-Georges, il prend également une tournure de vraie aventure. «Certains d'entre eux n'ont jamais quitté le Manitoba, souligne le directeur de l'école, André Sirieix. C'est l'apprentissage de ce qu'est la vie des autres, de voir comment ça se passe ailleurs. Le Québec, pour eux, c'est loin. Ils vont voir ce qu'est la vie dans une école de 1 500 élèves. Ils vont comprendre mieux comment les gens ont été affectés par la tempête de verglas.»

Toute la préparation pour accueillir leurs partenaires québécois a aussi été intégrée aux cours. Par exemple, les élèves ont dû faire de la recherche sur les pâtes et papiers en prévision de la visite de l'usine de Pine Falls, etc. Ils ont aussi effectué une campagne de financement dans leur village pour assurer que leurs amis n'aient rien à débourser lors de leur séjour. «En deux semaines, ils ont recueilli 1 800 $. C'est pas si mal pour une petite école comme la nôtre!», lance avec fierté André Sirieix.

Carole THIBEAULT

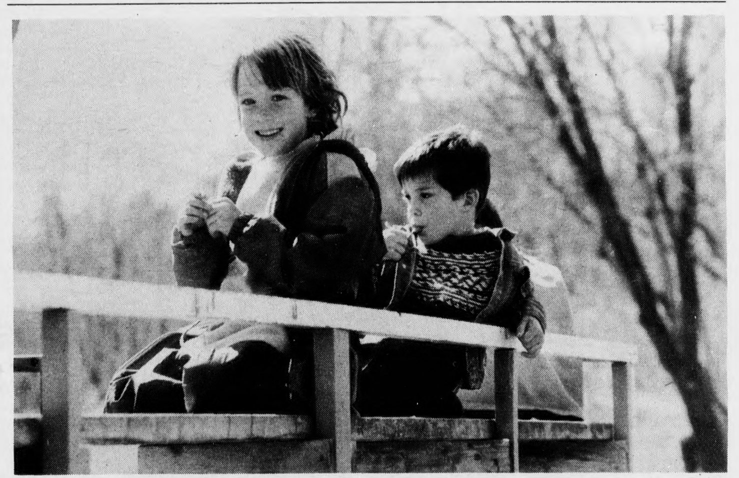


photo: Anie Cloutier

Les organisateurs estiment à environ 3 000 le nombre de personnes qui ont fait, les 17 et 18 avril, leur pèlerinage annuel à la cabane à sucre de Saint-Pierre-Jolys. Plusieurs en ont profité pour inspecter le nouvel édifice dont la construction vient à peine d'être terminée. Le temps exceptionnellement doux et le soleil radieux ont également permis aux plus jeunes de faire un tour de calèche.

Le Babillard

BRANDON

➜ ***Soirée meurtre et mystère le 8 mai*** à la salle de l'église Saint-Augustin. Coût: 20 $. Prière d'acheter vos billets à l'avance. Renseignements: Annie Drainville au 726-8470.

LAURIER

➜ Le ***Comité culturel de Laurier organise un souper le 26 avril*** à 17 h 30 aux Nouveaux Horizons. Coût: 5 $. Réservations et renseignements: France Beaulieu ou Agnès Saquet au 447-2106.

SAINTE-AGATHE

➜ Un ***souper anniversdaire Inondations du siècle*** est prévu le 25 avril à 17 h 30 au Centre communautaire et culturel de Sainte-Agathe. Renseignements: Marie Lapalisse au 882-2193 ou Louise Courcelles au 882-2304. ➜ Le Comité culturel de Sainte-Agathe vous invite à une ***soirée théâtre mettant en vedette les élèves des écoles de Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe et Saint-Pierre le jeudi 30 avril à 19 h 30*** au Centre communautaire et culturel de Sainte-Agathe. Billets: 4 $ adultes, 2 $ étudiants.

SAINT-CLAUDE

➜ Le Club de théâtre de Saint-Laurent monte la pièce ***L'Amour et la passion à Saint-Laurent***, le dimanche 3 mai à 14 h au Centre récréatif de Saint-Claude. Billets: 6 $ adultes et 3,50 $ 10 ans et moins. Renseignements: Louise au 379-2838.

SAINT-NORBERT

➜ Vente d'artisanat pour la Fête des mères le samedi 2 mai de 10 h à 16 h à l'aréna de Saint-Norbert (3450, chemin Pembina). Renseignements: Denise Balcaen au 261-9883.

SAINT-PIERRE-JOLYS

➜ La troupe Jolys de Saint-Pierre présente une ***soirée Bière et saynètes le samedi 25 avril à la Cabane à sucre***. Portes ouvertes à 20 h, spectacle à 20 h 30. Billets: 8 $ (disponibles à la Pharmacie et chez les Assurances Lavergne).

CONFÉRENCES

➜ ***René Fumoleau, missionnaire, journaliste et chroniqueur ayant œuvré auprès du peuple Dene est de passage à Winnipeg.*** Invité d'honneur de la Coalition pour les droits des autochtones du Manitoba, René Fumoleau participera à un ***café-rencontre en français le vendredi 24 avril de 18 h 30 à 21 h 30 à la Cathédrale de Saint-Boniface***, salle audio-visuelle. L'entrée est gratuite. Une rencontre en anglais se tiendra le lundi 27 avril à l'église Kateri Tekakwitha de 18 h 30 à 21 h 30. ➜ ***J. R. Léveillé présente une conférence intitulée: Le processus de l'écriture, le mercredi 29 avril de 19 h à 20 h*** à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

PASTORALE

➜ ***Rencontre provinciale et diocésaine de Développement et paix le 9 mai*** de 8 h 45 à 15 h 30 au 190, avenue de la Cathédrale à Saint-Boniface. Thème: Effacer ou diminuer le fardeau de l'endettement des pays du Tiers-Monde dans le contexte du jubilé de l'an 2000 (269-7638).

RÉUNIONS ANNUELLES

➜ L'association ***MESS'AJE-Manitoba*** tiendra sa 16e AGA le vendredi 8 mai au Centre de Pastorale (622, avenue Taché, porte B) à 17 h. Conférencier: Mgr Albert Fréchette. Renseignements: Marie au 237-6438 ou Marguerite au 233-1880. ➜ L'AGA de l'***Alliance française*** se tient le 12 mai à 17 h 30. Les candidatures au CA doit parvenir au comité de nomination au plus tard le 28 avril.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Neil Gaudry fête 10 ans à l'Assemblée législative

«Ça passe vite quand on est occupé!»

Le mardi 26 avril 1986, Neil Gaudry se faisait élire à l'Assemblée législative du Manitoba, sous la bannière libérale, comme député de Saint-Boniface. Pour célébrer cet anniversaire, un banquet-bénéfice se tiendra le dimanche 26 avril à l'hotel Norwood.

Neil Gaudry admet que dix ans passent vite dans une carrière politique. C'est, raconte-t-il, presque par hasard qu'il s'est retrouvé à l'Assemblée législative. «On m'avait demandé de me présenter aux élections de 1986, mais je n'étais pas prêt et je voulais me donner encore quatre ans pour y penser et me préparer, rappelle-t-il. Deux ans plus tard, alors qu'on préparait l'assemblée annuelle du parti, le gouvernement a été défait et ils ont annoncé la venue d'élections. Le tout s'est passé très vite et j'ai finalement décidé de me lancer dans la course.»

Mais une décision de ce genre ne s'est pas prise sans consulter les gens de son entourage. «Il m'a tout d'abord fallu convaincre ma famille, raconte Neil Gaudry. Quand j'ai dit à ma femme que je pensais à briguer l'investiture, elle m'a demandé si j'allais bien? J'ai eu un peu la même réaction de la part de mon employeur de l'époque, Malcom Construction ltée, qui m'a trouvé toute les excuses imaginables pour tenter de me dissuader. Mais une fois que ma famille a décidé de m'appuyer et comme j'ai toujours eu de bonnes relations avec mon employeur, j'ai pu me concentrer sur ma candidature.»

Pour Neil Gaudry, le simple fait de se présenter aux élections n'était pas suffisant. «Si je me présentais, c'était pour gagner!» Et c'est ce qu'il a réussi le 26 avril 1986, remportant même son siège avec la deuxième plus grande majorité de la province, plus que son chef de l'époque. Malgré cette victoire, le député a continué à travailler à temps partiel chez son employeur. «Je travaillais au bureau les matins de six heures à neuf heures, par la suite j'allais au cocus et en Chambre, raconte Neil Gaudry. J'y retournais en soirée, souvent jusqu'à neuf heures le soir. J'ai fait ça pendant deux ans et demi! J'ai cessé de pratiquer mon métier de comptable seulement après la deuxième élection en 1991.»

Depuis, c'est la descente aux enfers pour le parti libéral du Manitoba. Malgré tout, Neil Gaudry poursuit son travail au sein du parti. «Je crois que notre position vis-à-vis l'entente du lac Meech a fait mal à notre parti en 1990, mentionne Neil Gaudry. Aux élections de 1995, différents événements ont joué à notre désavantage. Disons simplement que je suis le chef par intérim du parti et que mon travail présentement est de le relancer.»

Neil Gaudry ne s'inquiète d'ailleurs pas outre mesure des problèmes qu'éprouve le parti actuellement. «Nous avons toujours une bonne base de membres et notre cote de popularité dans les sondages est à la hausse, près de 26 % si je me fie aux derniers résultats publiés en mars, ajoute-t-il. Nous allons élire un nouveau chef, présenter un programme politique qui proposera aux électeurs manitobains une réelle alternative aux conservateurs. Ce dont nous avons le plus besoin, c'est d'un leader qui saura communiquer sa vision du Manitoba.»

photo: Pascal Dubé

«Je travaille 24 heures par jour! Je pourrais être en réunion à tous les soirs de la semaine si je voulais! C'est pour ça que le temps passe si vite», lance Neil Gaudry qui fête dix ans de vie politique.

Pour Neil Gaudry, le métier de député est une deuxième carrière qui lie l'utile à l'agréable. «Après 25 ans comme comptable, c'est une belle occasion qui m'a été donnée, estime Neil Gaudry. J'aime être engagé, rencontrer les gens et les organismes. J'ai toujours tenté de critiquer le gouvernement d'une façon constructive et c'est grâce à ça, je pense, que j'ai réussi à développer une relation de collaboration avec les membres de l'assemblée. Ainsi, je peux plus efficacement répondre aux besoins de ma circonscription.»

Pour ce qui en est de son avenir, Neil Gaudry prend la vie au jour le jour. «J'aimerais faire une autre élection, c'est tout ce que je peux dire en ce moment, annonce-t-il. Je ne veux pas me compromettre pour plus que ça et c'est pourquoi j'ai refusé le poste de chef du parti. Je n'ai pas de visée au niveau fédéral non plus. J'apprécie ce que je fais présentement et ça passe tellement vite quand on est occupé! Mais je retourne les appels plus vite que bien d'autre politiciens!», conclut le député en riant.

Pascal DUBÉ

Conseil de Saint-Boniface

Les Chevaliers de Colomb fêtent 50 ans

Le Conseil de Saint-Boniface de l'Ordre des Chevaliers de Colomb célèbre le 50e anniversaire de sa fondation. En effet, c'est en mai 1948 que l'organisme francophone a reçu sa charte lui donnant vie. L'histoire du Conseil de Saint-Boniface sera officiellement dévoilée au travers d'un album-souvenir qui retrace les activités accomplies au cours des 50 dernières années. Et l'abbé Gérard Dionne profitera de cet événement pour donner une conférence sur ses œuvres dans les pays de l'ancienne Indochine.

Les Chevaliers de Colomb sont bien connus de la paroisse cathédrale de Saint-Boniface en raison des nombreux projets qu'ils ont conduit. «L'Accueil colombien, le 400 Place des Meurons, la résidence Langevin et la Villa Vita sont les grands projets que nous avons pu réaliser au cours des années, rappelle le Grand Chevalier, Denis Marion. Ils sont visibles et utiles pour toute la communauté.»

Dans la continuité de leur devise (Charité, unité, fraternité et patriotisme), les Chevaliers de Colomb verseront tous les profits de leur soirée anniversaire à la Fondation du père Dionne. «Pour encourager son dévouement, les quelques profits générés par le banquet iront à l'abbé Dionne pour ses œuvres au Laos et au Camboge notamment, souligne le président du cinquantenaire, Marcel Durupt. Tout fraîchement revenu d'un séjour de quelques mois dans ces pays, l'abbé Dionne nous entretiendra sur les besoins des gens qui vivent là-bas.»(1)

Le Conseil compte actuellement 164 chevaliers et en plus de ses activités régulières, se penche déjà vers d'autres projets. «Chaque semaine, nous avons notre bingo qui nous aide à financer les opérations de l'Accueil colombien dont nous sommes responsables, mentionne Denis Marion. Cela nous tient pas mal occupé, mais nous pensons peut-être aller de l'avant avec un deuxième projet comme l'Accueil colombien, quelque chose avec davantage de services pour les locataires.»

Les festivités se dérouleront le samedi 25 avril 1998. Une messe célébrée par Monseigneur Albert Fréchette à la Cathédrale de Saint-Boniface est prévues à 17h et un banquet suivra à la salle Langevin à 19h.

Pascal DUBÉ

Manitoba

AGENT/AGENTE D'ÉDUCATION - CRC, Poste d'un terme (Projet d'évaluation spécifique à la 3e année Français langue seconde-immersion), Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Évaluation, Winnipeg. Numéro du concours : 16201. Échelle de salaire : 46 961 $ à 59 614 $. Date de clôture : Le 8 mai 1998.

Qualifications : Certificat d'enseignement et expérience dans l'enseignement. De l'expérience en évaluation ainsi que dans l'enseignement de la discipline sont des atouts importants. La maîtrise de la langue française et de la langue anglaise ainsi que des compétences dans le domaine de la rédaction et de l'édition des documents sont essentielles. Expérience avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (traitement de texte, courrier électronique).

Description de tâches : Le ou la titulaire sera responsable du projet d'évaluation spécifique à la 3e année Français langue seconde-immersion. Il ou elle sera principalement responsable de la construction, de l'administration, de la correction et de l'analyse des tests pilotes ainsi que de l'administration et de la correction des tests (officiels) basés sur les normes. Le ou la titulaire fera partie d'une équipe d'agentes et agents d'éducation préposés à l'évaluation. De plus, il ou elle sera responsable de toutes autres fonctions qui lui seront confiées. Il ou elle devra élaborer un plan d'action qui respecte les échéances et les prévisions budgétaires du projet dont il ou elle est responsable.

CONSEILLÈRE/CONSEILLER PÉDAGOGIQUE, COORDONNATRICE/ COORDONNATEUR DE PROJETS SPÉCIAUX (M À S4) - CRC, Prêt de service ou poste à terme, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Winnipeg. Numéro du concours : 16200. Échelle de salaire : 46 961 $ à 59 614 $. Date de clôture : Le 8 mai 1998.

Qualifications : Certificat d'enseignement et expérience dans l'enseignement. La maîtrise de la langue française et de la langue anglaise orales et écrites est essentielle. Expérience avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (traitement de textes et courrier électronique). Des compétences dans le domaine de la rédaction, de l'édition et de la gestion de projets détaillés seraient des atouts importants.

Attributions : Le ou la titulaire sera responsable du développement et de l'implantation de documents de politiques. Il s'agit de diriger des comités de travail qui élaboreront ces documents et de collaborer avec les autorités locales pour la mise en œuvre de ces politiques. Le ou la titulaire sera aussi responsable de la révision des programmes d'études élaborés à l'échelle locale, des cours proposés par l'école et des projets proposés par l'élève. Cette personne sera aussi appelée à faire la coordination de projets spéciaux tels que des projets associés à l'évaluation de ressources éducatives.

De plus, le ou la titulaire sera responsable de toutes les autres fonctions qui lui seront confiées.

Il ou elle sera appelé(e) à gérer un budget d'exploitation et à organiser des ateliers et des sessions.

CONSEILLÈRE/CONSEILLER PÉDAGOGIQUE, RÉDACTRICE/RÉDACTEUR DE PROGRAMMES D'ÉTUDES - CRC, Prêt de service ou poste à terme, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Winnipeg. Numéro du concours : 16199. Échelle de salaire : 46 961 $ à 59 614 $. Date de clôture : Le 8 mai 1998.

Qualifications : Certificat d'enseignement et expérience dans l'enseignement. La maîtrise de la langue française et de la langue anglaise orales et écrites est essentielle. Expérience avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (traitement de textes et courrier électronique). Des compétences dans le domaine de la rédaction, de la traduction et de l'édition de documents sont essentielles.

Attributions : Le ou la titulaire sera responsable de la rédaction de programmes d'études en collaboration avec les spécialistes de certaines disciplines. Le ou la titulaire aura aussi à élaborer, traduire (anglais vers le français) et adapter des textes, ainsi qu'à faire la révision linguistique de documents variés.

De plus, le ou la titulaire sera responsable de toutes les autres fonctions qui lui seront confiées.

Il ou elle sera appelé(e) à gérer un budget d'exploitation.

CONSEILLÈRES/CONSEILLER PÉDAGOGIQUES (SIX POSTES) - CRC, Prêt de service ou poste à terme (Français langue première M à 8, Anglais M à S4 (à demi-temps), Mathématiques S1 à S4, Mathématiques - Cours à distance S1 à S4, Sciences humaines M à S4, Sciences de la nature M à S4), Éducation et formation professionnelle Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Winnipeg. Numéro du concours : 16198. Échelle de salaire : 46 961 $ à 59 614 $. Date de clôture : Le 8 mai 1998.

Qualifications : Certificat d'enseignement et expérience dans l'enseignement. Excellentes connaissances des contenus d'enseignement associés à la discipline particulière. La maîtrise de la langue française et de la langue anglaise orales et écrites est essentielle. Expérience avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (traitement de textes et courrier électronique). Des compétences dans le domaine de la rédaction, de l'édition et de la gestion de projets détaillés seraient des atouts importants.

Attributions : Le ou la titulaire sera responsable du développement et de l'implantation de programmes d'études dans une discipline particulière. Il ou elle sera appelé(e) à diriger des comités de travail pour élaborer des programmes d'études et/ou évaluer et développer du matériel didactique et collaborer avec les autorités locales à la mise en œuvre des programmes d'études et/au développement professionnel.

De plus, le ou la titulaire sera responsable de toutes les autres fonctions qui lui seront confiées.

Il ou elle sera appelé(e) à gérer un budget d'exploitation et à organiser des ateliers et des sessions.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, pièce 404, Winnipeg (MB) R3G 0T3. Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



LE PROGRAMME DE SOINS À DOMICILE DE L'OFFICE DES SOINS COMMUNAUTAIRES ET DE LONGUE DURÉE DE WINNIPEG accepte actuellement les candidatures pour les postes suivants :

INFIRMIERES OU INFIRMIERS AUTORISÉ.E.S

Les candidats et candidates doivent avoir une adhésion en règle avec la MARN, un permis de conduire valide et un véhicule. La préférence sera accordée aux personnes qui ont de l'expérience en soins infirmiers pédiatriques ou communautaires.

Échelle salariale : 17,67 $ – 20,94 $ l'heure, selon les qualifications.

INFIRMIERES OU INFIRMIERS AUXILIAIRES AUTORISÉ.E.S

Les candidats et candidates doivent avoir une adhésion en règle avec la MALPN, un permis de conduire valide et un véhicule. La préférence sera accordée aux personnes qui ont de l'expérience en soins infirmiers communautaires.

Échelle salariale : 15,64 $ – 17,62 $ l'heure, selon les qualifications.

PRÉPOSÉ.E.S AUX SOINS À DOMICILE

Les candidats et candidates doivent avoir un certificat de préposé.e aux soins à domicile ou de l'expérience équivalente. Le fait d'avoir un véhicule sera considéré un atout.

Échelle salariale : 8,87 $ – 11,04 $ l'heure, selon les qualifications

TRAVAILLEUR.EUSE DE MAINTIEN À DOMICILE

Les candidats et candidates doivent avoir de l'expérience en services de ménage et de préparation de repas.

Échelle salariale : 7,92 $ – 8,17 $.

Pour tous les postes, les candidats et candidates doivent :

- pouvoir travailler selon un horaire de quarts, qui inclut des journées, des soirées, des nuits et des fins de semaine;
- posséder de bonnes habiletés en relations interpersonnelles et, si possible, de l'expérience de travail récente avec les personnes âgées;
- si possible, parler une deuxième langue (sera considéré un atout); et
- se soumettre à une vérification du casier judiciaire.

Les postes comprennent d'excellents avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire leur demande en personne, au Bureau de la sécurité, 189, rue Evanson, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30.

Nous remercions toutes les personnes qui se montrent intéressées. Cependant, nous contacterons seulement celles qui seront convoquées à une entrevue.

AGENT OU AGENTE DE POLICE

Le Service de police de la Ville de Winnipeg cherche à recruter des personnes fortement motivées ayant un désir sincère de servir le public, en vue de combler un certain nombre de vacances prévues pour des postes d'agent(e) de police.

Le processus de sélection comprend des examens écrits, des tests physiques, un examen médical, un test de dépistage de drogues illégales, des entrevues, une enquête sur les antécédents des candidats, et des tests psychologiques.

Les candidats doivent :

- détenir un diplôme d'études secondaires (équivalent au diplôme manitobain de 12e année),* (un diplôme d'études postsecondaires constituerait un atout);
- détenir un permis de conduire valide de classe 5, obtenir un permis de conduire de classe 4 avant d'être embauchés, et ne pas avoir plus de 4 points de pénalisation à leur dossier d'automobiliste** (évaluation faite par le Service de police);
- avoir au moins dix-huit ans;
- être citoyens canadiens ou immigrants reçus;
- n'avoir aucun dossier criminel;
- satisfaire aux normes de la vue présentement en vigueur au Service de police;***
- être en bonne forme physique et jugés capables d'entreprendre les tâches policières, selon une évaluation fondée sur des épreuves pertinentes;
- avant de recevoir une offre d'emploi, les candidats devront présenter un certificat valide de secourisme général de l'Ambulance Saint-Jean et un certificat valide de soins immédiats en RCR.

Les candidats doivent faire leur demande <u>en personne</u>, et présenter l'extrait de leur dossier d'automobiliste à jour (30 jours), une preuve de niveau de scolarité, ainsi que leur curriculum vitae.

DATE : du 27 avril 1998 au 1er mai 1998
HEURE : 9 h à 16 h
LIEU : Immeuble de la sécurité publique, 2e étage, 151, rue Princess, Winnipeg

LES PERSONNES AYANT POSÉ LEUR CANDIDATURE APRÈS LE 1er JUILLET 1997 NE SONT PAS TENUES DE POSTULER À NOUVEAU. LES DEMANDES ADMISSIBLES SERONT RAPPELÉES AUTOMATIQUEMENT.

* Copie originale du diplôme d'études secondaires; copie originale du diplôme universitaire; bulletin de notes certifié ou certificat d'équivalence d'études secondaires. (Les photocopies ne sont pas acceptées.)

** L'extrait du dossier de l'automobiliste peut s'obtenir de n'importe quel bureau de la Direction des véhicules automobiles. Le permis de conduire avec carte-photo est essentiel à chaque étape du processus.

*** Les candidats doivent subir un examen de la vue ainsi qu'un test de dépistage du daltonisme au moment de leur mise en candidature. Les personnes qui portent des verres de contact devront les enlever six heures avant de passer ce test.

LA VILLE DE WINNIPEG SOUSCRIT AU PRINCIPE DE L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI.

ON ENCOURAGE LES AUTOCHTONES, LES FEMMES, LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET LES PERSONNES BILINGUES À POSER LEUR CANDIDATURE.

Le Journal des jeunes

est à la recherche

d'un/e vendeur/se à temps partiel

Tâche : vendre des abonnements au Journal des jeunes et à Youth News (édition anglaise) dans les écoles manitobaines

Période d'emploi : mai et juin (possibilités également à partir de la rentrée scolaire 98)

Horaires : flexibles

Compétences requises : bonne connaissance du français et de l'anglais à l'oral ; expérience en vente directe

Rémunération : à la commission

Demandez Laurent Gimenez au 235-0248



LES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE

sont à la recherche

d'infirmier(ière)s
– L.P.N. ou R.N.
et de
préposées aux malades
(Nurses' Aides)

Il y a des possibilités d'emploi:

- remplacement (vacances et congés de maladie);
- à temps partiel;
- de jour, de soirée ou de nuit.

Salaire compétitifs.

Toute personne intéressée est priée de remplir une formule de demande d'emploi et d'apporter une copie de son curriculum vitae à:

**Résidence Jésus-Marie
321, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0J3**



LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Parenty and associates

Employé(e) de bureau bilingue

Nous sommes à la recherche d'un(e) employé(e) de bureau bilingue. En plus d'avoir le souci du détail et de l'organisation, la personne choisie devra posséder des aptitudes en relations humaines. La connaissance des logiciels MS Word et WordPerfect est essentielle et des compétences en Pagemaker et en tenue de livres constitueraient un atout.

Veuillez poster votre curriculum vitae à **Parenty Reitmeler, Inc, 62, chemin Roslyn, Winnipeg (Manitoba) R3L 0G6, ou l'envoyer par télécopieur au 475-5789, au plus tard le 30 avril 1998.**



Fédération des caisses populaires du Manitoba

Nous sommes à la recherche d'un nombre de personnes pour combler une variété de postes.

L'entreprise
La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau de 15 caisses populaires affiliées, regroupant plus de 35 000 membres et dont les actifs consolidés dépassent 420 millions de dollars, gérés par des franco-manitobains.

Projet
- Projet de longue durée qui prévoit l'implantation d'un nouveau système informatique pour toutes les caisses populaires du Manitoba.

Période de travail
- Emplois à terme pour certains; postes permanents pour d'autres.

Exigences
Expériences et/ou aptitudes reconnues dans une discipline ou une combinaison de disciplines suivantes:
- Expérience pertinente dans une institution financière, préférablement une caisse populaire;
- Connaissance dans le domaine de l'informatique et/ou de la micro-informatique;
- Connaissance dans le domaine de la comptabilité et/ou des finances;
- Expérience pertinente dans le domaine de la formation;
- Personnes autonomes faisant preuve d'initiative, d'un bon sens d'organisation personnelle et de travail d'équipe;
- Formation universitaire et/ou professionnelle ainsi que toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente sera considérée;
- Capacité de communiquer efficacement en français et en anglais.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions
- Immédiatement.

Faites parvenir votre curriculum vitae avec la mention "Personnel et Confidentiel" à:

M. Bernard Marcoux, directeur services informatiques
La Fédération des caisses populaires du Manitoba
Case postale 68, 200-605 rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
E-mail: bmarcoux@caissepop.mb.ca

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.



Les Jeux panaméricains de 1999 se tiendront à Winnipeg du 23 juillet au 8 août 1999. La plus grande manifestation de sport et de culture jamais tenue au Canada, les Jeux occuperont la troisième place des plus importantes compétitions sportives présentées en Amérique du Nord. La Société est un organisme bénévole qui ne compte qu'un petit nombre de collaborateurs rénumérés parmi ses membres. On s'attend à ce qu'environ 15 000 bénévoles participent au succès de ces jeux.

Le salaire et les avantages sociaux seront définis en fonction des antécédents et de l'expérience du candidat choisi. Il s'agit de postes débutant au environs du 15 mai 1998 et se terminant le 31 août 1999.

Acheteur

Comptable au directeur de l'approvisionnement, division des Finances, et travaillant de près avec les bénévoles de la Société, vous serez responsable d'acheter et d'obtenir une variété de produits et/ou de services conformément aux politiques de la Société. Vous contrôlerez les demandes d'achats et les commandes soumises par les divisions de la Société pour assurer la conformité à la réglementation selon les procédures d'achat établies, vous déterminerez une stratégie applicable d'achat et les sources éventuelles d'approvisionnement et vous expédierez la livraison de produits. Maintenant une connaissance détaillée des sources d'approvisionnement, des produits, des services, des prix, des technologies courantes et des conjonctures/situation du marché concernant les biens et services marchands, vous préparerez et émettrez des demandes de devis et des requêtes d'achat et documentation, et vous analyserez les soumissions en vue de déterminer les sources d'approvisionnement les plus économiques, vous inviterez les propositions des divisions utilisatrices et vous placerez les commandes avec les fournisseurs.

Vous devez posséder de l'expérience dans le domaine de l'approvisionnement, d'excellentes habiletés en communication, de l'entregent et des connaissances avec le traitement de texte et des applications de tableur.

On demande aux candidats intéressés d'envoyer un curriculum vitae détaillé, faisant mention du poste convoité et du salaire escompté, au plus tard le 30 avril, 1998, à l'adresse suivante :

Société des Jeux panaméricains de 1999
500 boul. Shaftesbury
Winnipeg(Manitoba) R3P 0M1
La Société souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi.

Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus à la présélection. Veuillez ne pas téléphoner.

LE CLUB LA VÉRENDRYE

Administrateur.trice/ Agent.e de marketing

Exigences:
- une bonne communication orale et écrite en français et anglais avec habiletés en traitement de textes et secrétariat;
- personne organisée avec des habiletés interpersonnelles;
- être flexible aux heures de travail.
- esprit d'entrepreneurship avec intérêt en marketing.

Salaire: À négocier

Entrée en fonction: Immédiatement.

Veuillez svp faire parvenir votre curriculum vitæ dès que possible.

En vertu du programme d'emploi, le candidat ou la candidate doit être présentement sans emploi ou posséder un formulaire de demande de prestation d'assurance-chômage ayant été émis en 1995 ou après ou une réclamation parentale ou de maternité ayant été émis en 1992 ou après. Programme à travers de Développement des ressources humaines.

614, rue Des Meurons, Saint-Boniface, R2H 2P9
Téléphone: 233-8997 Télécopieur: 237-1730

Avis public

Comité de révision

Rôle d'évaluation commerciale de 1998

VILLE DE WINNIPEG

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Ville de Winnipeg* et de la *Loi sur l'évaluation municipale*, le rôle d'évaluation commerciale de 1998 de la Ville de Winnipeg a été rédigé, et une copie en a été déposée aux bureaux suivants :

- Bureau de l'évaluateur municipal - 3e étage, 65, rue Garry
- Centre municipal, Rez-de-chaussée, Immeuble de l'administration, 510, rue Main.

Ces copies du rôle sont à la disposition de toute personne qui désire les examiner.

La PREMIÈRE SÉANCE DU COMITÉ POUR REVOIR LES ÉVALUATIONS et entendre les requêtes aura lieu le 22 MAI 1998 dans la Salle du Comité de révision, 2e étage, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg. Il y aura des séances de rappel au besoin, aux dates et lieux indiqués.

Toute personne qui croit qu'une évaluation devrait être révisée peut présenter une requête conformément aux articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale*, L.M. 1989-1990 c.24 ci-après dénommée «la loi», qui prévoit ce qui suit :

Requête en révision

42 (1) La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la *Loi sur les biens réels*, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant :

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

Conditions

43 (1) AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LA TENUE DE L'AUDIENCE DU COMITÉ MENTIONNÉE DANS L'AVIS, LES REQUÊTES EN RÉVISION DOIVENT :

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer les motifs de la requête;
d) être déposées :
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire.

LE PRÉSENT AVIS EST DONC PUBLIÉ POUR INFORMER LE PUBLIC QUE LA DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE REQUÊTE À L'ÉGARD DU RÔLE D'ÉVALUATION COMMERCIALE DE 1998 EST LE 7 MAI 1998 À 16 H 30.

Conformément à l'article 43(2) de la loi, seules les requêtes qui remplissent les conditions prévues à l'article 43(1) de la loi et qui sont signifiées au secrétaire dans le délai prescrit ci-dessus sont examinées par le Comité de révision.

Adresser toute requête au secrétaire du Comité de révision, Ville de Winnipeg, Rez-de-chaussée, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6. Les requérants dont la requête sera faite selon les conditions ci-énoncées et conformément à la *Loi sur l'évaluation municipale* L.R.M. 1989-1990 c.24, seront avisés par écrit quant à la date, l'heure et le lieu de l'instruction de leur requête.

Avant d'interjeter appel au sujet du montant de l'évaluation commerciale, de l'assujettissement à la taxe ou de la classification des biens, on vous conseille d'en discuter avec le personnel de la Direction de l'évaluation commerciale en appelant au 986-2696.

Brent Olynyk
Directeur du Comité de révision
Ville de Winnipeg
300, avenue Assiniboine
Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6
(Téléphone : 986-2700)

Fait le 18 avril 1998.

NOTE IMPORTANTE :

Les requêtes doivent être rédigées sur le formulaire du Comité de révision prévu à cet effet. Ces formulaires sont disponibles aux bureaux du Comité de révision situés au 300 de l'avenue Assiniboine, ou en appelant au 986-2700.

Une subvention de 50 000 $ à Montcalm

Le développement passe par la promotion

La Société de développement communautaire de Montcalm pourra entreprendre sous peu la mise en œuvre d'une partie de son plan de marketing. Dans le cadre de son programme d'Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest a remis une somme de 50 000 $ à l'organisme qui a pour but de faire la promotion de la municipalité.

Plusieurs projets concrets seront donc mis de l'avant dans les semaines à venir, indique l'agent de développement économique de la SDC, Philippe Sabourin. Par exemple, la SDC veut faire installer des enseignes publicitaires le long de l'autoroute 75 à l'intention des touristes et développer un guide touristique sur les attractions de la région. Elle utilisera une partie de la subvention pour inciter les entreprises d'un même secteur à faire de la promotion conjointement, par exemple en louant un espace commun lors de salons d'affaires. La SDC veut aussi encourager les entrepreneurs à se joindre à son site internet et participer ainsi à la promotion de Montcalm sur l'autoroute électronique.

En outre, la SDC rappelle aux entrepreneurs de la région qu'il est toujours possible d'obtenir du financement par l'entremise de son fonds de développement. Ce fonds de 75 000 $ a été établi l'automne dernier grâce à l'investissement des trois caisses populaires de la région ainsi que du Programme de prêts d'initiative locale du gouvernement provincial.

«Avec l'arrivée du printemps, les entrepreneurs ont souvent de nouvelles idées à mettre à exécution, souligne Philippe Sabourin. Le fonds est là surtout pour aider ceux qui ont de la misère à trouver du financement. Ça peut être pour le démarrage d'une nouvelle entreprise ou bien pour un projet d'expansion.»

Il est possible d'avoir plus d'information en appelant Philippe Sabourin au 758-3512.

Carole THIBEAULT

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Anie Cloutier

L'Est:
Carole Thibeault

L'Ouest:
Pascal Dubé

237-4823 ou 1-800-523-3355

LA LIBERTÉ

Centre du patrimoine

Nouvelle ouverture sur l'histoire

Les amateurs d'histoire et de généalogie ainsi que tous les membres de la communauté francophone seront heureux d'apprendre que le tout nouveau Centre du patrimoine est enfin ouvert au public. Après de nombreuses années passées à faire des pressions et à travailler pour obtenir cet édifice, le fruit du labeur est enfin bien mûr et prêt à être consommé.

«Nous devrions finir de remplir la bibliothèque aujourd'hui, a souligné le 2 avril le directeur de la Société historique de Saint-Boniface, Alfred Fortier. Mais ça va prendre encore de quatre à six semaines avant qu'on puisse utiliser les archives car les voûtes ne sont pas encore prêtes.»

Pour l'instant, les visiteurs peuvent donc consulter les livres de référence historiques et généalogiques de la bibliothèque. Les microfilms et les microfiches sont également à leur disposition dès maintenant.

Le Centre du patrimoine a été construit dans le but de réunir sous un même toit toutes les archives concernant l'histoire des francophones et des Métis du Manitoba. On y retrouve également les archives de la Société Radio-Canada ainsi que des différents organismes de la communautés tels que la Société franco-manitobaine, le Cercle Molière et le Centre culturel franco-manitobain.

La Société historique de Saint-Boniface a été désignée comme la gestionnaire principale de tous ces documents et c'est pourquoi elle loge dans le Centre du patrimoine. «On cherche aussi à recevoir toutes les archives du diocèse de Saint-Boniface ainsi que sa bibliothèque», rappelle Alfred Fortier.

Selon l'avis des spécialistes, continue-t-il, le Centre du patrimoine est à la fine pointe de la technologie en matière de conservation de documents. Par exemple, les voûtes sont dotées d'un système de contrôle environnemental très sophistiqué. De plus, leurs murs ne sont pas en contact avec les murs donnant sur l'extérieur, ce qui améliore grandement le contrôle de température et de l'humidité. «On dit que notre édifice est même mieux que celui des Archives provinciales car il a été construit spécifiquement pour la conservation d'archives alors que les Archives provinciales se sont installés dans un vieil édifice construit au départ pour d'autres fins», ajoute Alfred Fortier.

Les heures d'ouverture du Centre du patrimoine sont du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30, et le samedi de 9 h à 12 h. L'inauguration des locaux est prévue pour le 17 septembre.

Carole THIBEAULT


photo: Carole Thibeault

Diane Davis et Monique Durocher placent les derniers livres dans la bibliothèque du Centre du patrimoine.



Départ du coordonnateur de la radio communautaire

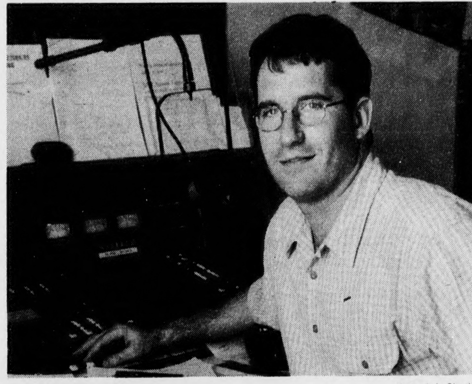
Pascal Gagné s'envole vers de nouveaux horizons

Embauché en octobre à titre de coordonnateur de la radio communautaire, Pascal Gagné dirige aujourd'hui son regard vers le Festival du Voyageur où il assumera le poste d'agent de communication. Ce départ laisse une fois de plus Envol 91 sans direction, une situation qui n'inquiète cependant pas les responsables.

«Le haut taux de roulement est typique de la radio communautaire, indique la présidente, Denise Lécuyer. Les gens apportent leurs expertises à la radio, y acquièrent de l'expérience et s'en vont. On a plein d'exemples de gens comme Patrick Rey ou Len Letain qui ont fait leur temps à la radio communautaire avant de continuer leur métier ailleurs. La réalité, c'est qu'on n'a pas les moyens de payer des salaires comme ceux offerts à Radio-Canada. On ne peut pas se payer un Pascal Gagné. Et puis, beaucoup de nos gens sont embauchés à travers des programmes d'emploi qui prennent fin éventuellement.»

«Accepter le poste que m'offre le Festival, souligne Pascal Gagné, c'est avant tout pour moi l'occasion d'occuper un emploi permanent. Mais je n'abandonne pas Envol pour autant puisque j'ai accepté un poste au conseil d'administration. J'ai commencé certaines choses et je veux faire le suivi.»

Durant son mandat de six mois, Pascal Gagné a travaillé à la réorganisation des tâches entre les quatre membres du personnel de la radio. «Nous avons trouvé, je crois, une façon efficace et rentable de fonctionner. Nous avons réussi à faire baisser les dépenses tout en maintenant le niveau de qualité. Il y a aussi un bon esprit d'équipe entre les employés et les bénévoles qui n'existait pas avant. Chaque fois qu'on a demandé de l'aide, on l'a obtenue.»


photo: Anie Cloutier

Pascal Gagné quittera bientôt son poste de coordonnateur d'Envol pour celui d'agent de communication au Festival du Voyageur.

La présidente fait aussi preuve d'optimisme en ce qui a trait au dévouement des Franco-Manitobains pour leur radio et surtout en ce qui concerne les finances de la radio communautaire.

«On a 70 bénévoles! C'est du jamais vu, lance-t-elle. Notre conseil d'administration est composé de gens ayant une grande variété d'expertises et qui sont prêts à travailler. On n'a pas été obligé de se casser la tête pour trouver des gens qui voulaient aider Envol. C'est un signe ça! Et il ne faut pas oublier qu'il y a quatre ans, on avait une dette de 250 000 $. Elle est de moins de 50 000 $ aujourd'hui.»

«Dans le passé, conclut Denise Lécuyer, la radio mais aussi toute la communauté s'est imaginée qu'elle pouvait vivre de subventions. Ce n'est plus vrai aujourd'hui. Nos ventes sont à la hausse, ce qui est un bon signe et on a mis sur pied un plan d'affaires, sorte d'outil dont on se sert pour approcher nos bailleurs de fonds. Le but ultime est de développer un fonds de roulement plus stable, qui ne dépende pas de la bonne volonté d'un ministre.»

Pascal Gagné partage cette opinion. «Au début d'Envol, les gens ont eu des rêves de grandeur. Là, on a réalisé qu'il nous faut vivre avec nos moyens. On réussit quand même à produire 18 heures de programmation locale par jour, sept jours par semaine. On est très fiers de ça.»

Anie CLOUTIER

Caisse populaire LaVérendrye

58,3 millions $ d'actif

C'est sur une bonne note que s'est terminée la première année de la Caisse populaire LaVérendrye, ont appris les membres réunis en assemblée générale annuelle le 18 avril.

L'actif de la caisse, qui se chiffrait à 56,4 millions $ au moment de la fusion le 1er juin 1997, est passé à 58,3 millions $. Le bénéfice net avant ristourne et impôt se chiffre quant à lui à 590 800 $. Les trois quarts de la ristourne, soit 436 500 $, seront affectés à l'achat de parts de surplus. Le reste, 145 000 $, sera remis en comptant aux membres. «C'est, à ma connaissance, la première fois que la Caisse remet une somme en comptant à ses membres», signale le directeur général François Tétrault.

La fusion des cinq caisses de la région et de leurs succursales a également profité aux membres en matière de services. «Une des inquiétudes exprimées par nos membres avant la fusion était le changement dans leurs habitudes, mentionne François Tétrault. Nous nous sommes donc arrangés pour qu'il y en ait le moins possible. Maintenant, les membres peuvent avoir accès à leur compte à travers n'importe quelle succursale. La fusion a aussi permis d'améliorer les services notamment au niveau des fonds mutuels et du crédit commercial.»

La fusion a également permis l'amélioration des aménagements physiques des caisses. À Saint-Georges, par exemple, une nouvelle succursale munie d'un guichet automatique ouvrira ses portes le 1er juin. Les clients de Lorette auront bientôt accès eux aussi à un nouveau guichet automatique. Ceux de La Broquerie devraient voir leur caisse rénovée l'an prochain.

Autre projet pour 1998: l'implantation d'un nouveau système informatique compatible avec l'an 2000. L'assemblée générale annuelle a également été pour les membres l'occasion d'élire un nouveau conseil d'administration. Ce dernier est donc maintenant composé de Raynald Dupuis, Louis Bernardin, Rachelle Kiazyk, Léo-Paul Lansard, Noël Brémaud, Fernand Piché, Paul Fréchette, Diane Dubé et de Rose-Marie Blanchette.

Anie CLOUTIER

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1997: 58,3 millions $ (+ 5,8 %)

Bénéfices nets avant impôts:
1997: 590 877 $

Avoir des membres après ristournes:
1997: 4,4 millions $, soit 7,6 % de l'actif

Dépôts des sociétaires:
1997: 48,9 millions $

Prêts:
1997: 52,7 millions $

Ouverture officielle de l'hôtel à Notre-Dame-de-Lourdes

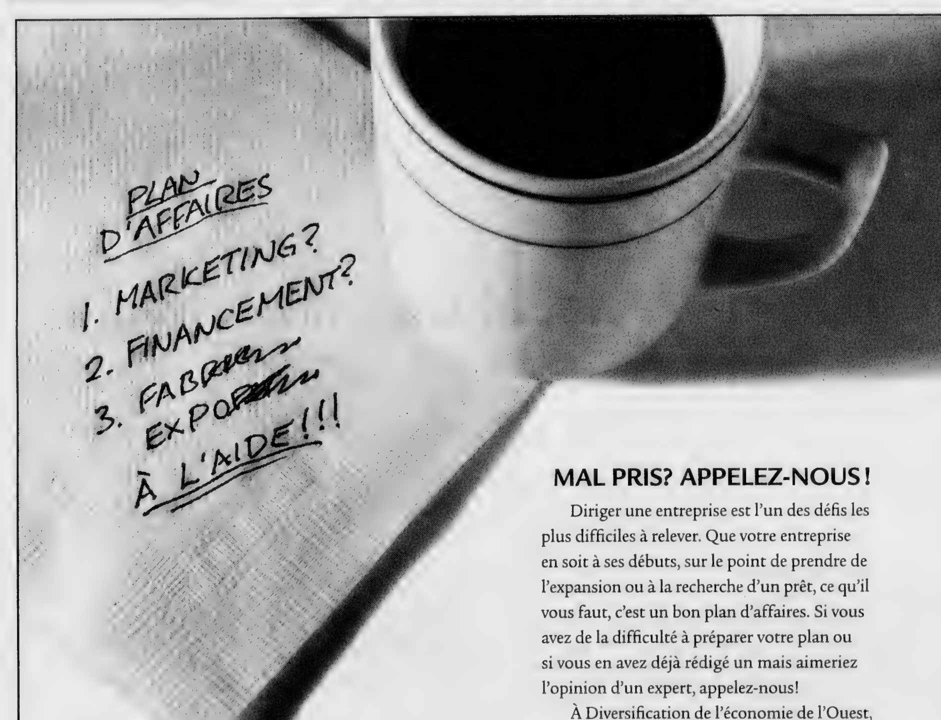
Des proprios occupés

Depuis le 2 janvier, Jean et Michelle Coulombe sont les nouveaux propriétaires de l'hôtel de Notre-Dame-de-Lourdes. Le 17 avril, ils ont procédé à l'ouverture officielle de l'hôtel sous leur administration. N'ayant aucune expérience en hôtellerie avant de se lancer à l'aventure, les deux hôteliers sont bien occupés. Ils se cherchaient une petite entreprise bien à eux; ils ont trouvé une affaire qui va très bien.

Laissant derrière eux leur travail d'épicier au IGA de Saint-Pierre-Jolys, propriété du père de Michelle, ils ont pris en charge le restaurant ainsi que le bar de l'établissement. «C'est plus occupé qu'on se l'imaginait, raconte le copropriétaire, Jean Coulombe. Nous ne comptons pas nos heures, mais elles sont longues! Mais l'entreprise va bien, les affaires sont bonnes et nous n'allons pas nous plaindre.»

S'ils ont des projets de rénovations pour l'avenir, les propriétaires se contentent de bien servir leur clientèle pour l'instant. «Nous avons deux employés qui travaillent à temps plein avec nous, raconte Michelle Coulombe. Nous avons aussi gardé le même menu, avec les grosses portions et toujours un prix raisonnable pour satisfaire nos clients. Les commentaires sont très bons et cela nous encourage à continuer.»

Pascal DUBÉ



Banquet des Chevaliers de Colomb

Saint-Joseph reçoit

La communauté de Saint-Joseph a sorti ses plus beaux atours le 18 avril, alors que le conseil local des Chevaliers de Colomb était l'hôte du banquet provincial annuel de l'organisme. Plus de 275 personnes provenant de partout en province y ont pris part, y compris le député d'état Normand Colette et les autres officiers de l'exécutif provincial.

Le conseil de Saint-Joseph était particulièrement fier de recevoir cet événement qui est tenu chaque année en différents endroits. «Comme on est une petite communauté, c'est un grand honneur, explique le grand chevalier du conseil de Saint-Joseph, Alain Damphousse. En plus, c'était vraiment spécial car toute la soirée a été organisée bénévolement. Toute la communauté s'est mise ensemble et ce sont les bénévoles qui ont préparé le repas et fait la décoration. D'habitude, ces grands banquets-là sont préparés par des traiteurs alors je crois que ç'a été encore plus apprécié.»

La tenue du banquet est également l'occasion de tirer les noms des gagnants du grand tirage provincial des Chevaliers de Colomb. Dans toute la province, 230 000 $ ont été recueillis. Une fois les dépenses payées, les profits seront partagés entre tous les conseils manitobains.

Les gagnants du tirage sont: John Miln de Brandon, gagnant de la Dodge Caravan; Steve Stadnyk de Marchand, gagnant de la Dodge Neon; et Rose Caisse de Winnipeg, gagnante du prix en argent de 5 000 $.

Carole THIBEAULT

Les rénovations extérieures

Histoires de recouvrements...

Stucco, vinyle, aluminium, PVC, fibre de verre, ou bois. Il existe sur le marché une multitude d'options pour qui cherche à rafraîchir l'apparence extérieure de son chez-soi. Voici donc pour vous guider dans les méandres de la rénovation quelques conseils de deux professionnels.

«Les plus grands problèmes, on les rencontre avec les "War Time Houses", c'est-à-dire les petites maisons d'un étage et demi construites dans les années 1940 et 1950, raconte Léo Emond de Emond Siding and Roofing Co. Leur toit ne déborde pas des murs. L'eau de pluie s'infiltre derrière le stucco, fait pourrir le bois et craquer le stucco.»

Le stucco, explique Léo Emond, a connu son heure de gloire au Manitoba. Économique et ne nécessitant que peu d'entretien, il est également disponible dans une variété de couleurs ou encore peut être peint sans problème. Pas étonnant donc que plusieurs propriétaires de Winnipeg aient opté pour ce type de revêtement.

Mais les stuccos appliqués aujourd'hui ne sont plus d'aussi bonne qualité que ceux d'il y a 30 ans, prévient Léo Emond. «La qualité du stucco dépend aussi beaucoup des conditions climatiques lors de l'application, qui sont très difficiles à contrôler. Il n'a, de plus, aucune valeur isolante.»

Le vinyle, de plus en plus populaire, est lui aussi disponible en couleurs variées ainsi qu'en plusieurs textures (imitation bois, par exemple). Le revêtement de vinyle ne nécessite aucun entretien, a une durée de vie de 40 ans et peut être couplé à un isolant rigide. Le revêtement de vinyle coûte moins cher que le revêtement d'aluminium, mais plus que le stucco. Pour un bon vinyle, il faudra débourser environ 70 $/100 pieds carrés et 235 $/100 pieds carrés pour l'installation. Un recouvrement de vinyle de moins bonne qualité coûte entre 48 $ et 52 $/100 pieds carrés et 220 $/100 pieds carrés pour son installation.

Les propriétaires de maisons qui souhaitent cacher les défauts de leur stucco en installant un recouvrement de vinyle devraient prendre le temps d'enlever le vieux stucco et de s'assurer de l'état des poutres, indique Léo Emond. «Sans ça, on cloue le vinyle dans du bois pourri. Ça parait bien beau pendant cinq ans, mais après tout se met à bouger.» La procédure est plus coûteuse, mais permet par ailleurs de vérifier l'état de l'isolant dans les murs.

«En fait, le seul défaut du vinyle est que t'es pris avec la même couleur toute ta vie. Il faut donc être pas mal certain de son choix. Les Manitobains en général sont encore très conservateurs dans leur choix de couleurs et restent dans des tons très neutres.» Avant de choisir une couleur, suggère Léo Edmond, «allez voir des maisons qui ont opté pour cette couleur, prenez votre temps. Mais au bout du compte, si vous aimez une couleur, ne tenez pas compte des voisins. C'est votre maison et c'est vous qui devrez la regarder toute votre vie.»

... et de portes et fenêtres

Se bercer, un bon bouquin entre les mains, près d'une fenêtre ensoleillée. Voilà le rêve de bien des propriétaires. Mais lorsque le vieux cadre de fenêtre en bois laisse passer le vent et que la vitre est perpétuellement givrée, la vision idyllique tourne vite au cauchemar.

«Il faut compter entre 5 000 $ et 10 000 $ pour remplacer les portes et les fenêtres d'une maison», explique Claude Fiola de Dominion Windows. Mais avec une durée de vie de 40 ans pour une fenêtre en PVC, un confort accru, des économies en chauffage et une grande flexibilité de formes, l'investissement en vaut la peine.

Les Baby Boomers, enfin libérés des enfants et plus à l'aise financièrement, cherchent de plus en plus à rajouter à leur confort et donner de la valeur à leur maison tout en minimisant l'entretien nécessaire.

Les portes et fenêtres en PVC gagnent en popularité depuis 1988, signale Claude Fiola. Elles ont déclassé les fenêtres en aluminium sur le marché domiciliaire bien que ces dernières soient toujours très populaires dans le marché commercial.

L'aluminium dure longtemps, mais il conduit le froid et la chaleur et est donc sujet à la condensation et au frimas.

Mais le summum des portes et fenêtres, c'est le PVC. Moins cher que la fibre de verre et le bois, le PVC a l'avantage de se plier à tous les styles et de permettre aux architectes de dessiner des fenêtres ovales ou rondes. De plus, il nécessite peu d'entretien.

Il a cependant un défaut majeur: il n'est, dans 99 % des cas, disponible qu'en blanc. «Les couleurs ajoutées au PVC en changent la densité et le rendent moins résistant à la chaleur et au froid. Pour régler ce problème, indique Claude Fiola, nous avons sorti une moulure à briques, sorte de cadre entre la fenêtre et le mur, qui peut accepter sept couleurs de PVC.»

Une protection UV peut de plus être ajoutée à la vitre. Des particules d'argent fondu, ajouté au verre pendant la fabrication permet de refléter la chaleur en été et de la préserver en hiver. La protection UV permet également de réduire la condensation et d'effectuer des économies d'énergie.

Autre ajout, le gaz argon, un gaz neutre qui, pompé dans l'unité scellée de la fenêtre, forme une couche isolante. Pour assurer une étanchéité à toute épreuve, on peut enfin remplacer la barre d'aluminium qui retient la vitre à la structure de PVC par une barre en silicone.

Ce procédé, baptisé Super Spacer est 38 % plus efficace que la barre de métal, assure Claude Fiola.

Anie CLOUTIER



Archives La Liberté

Claude Fiola: «Après les armoires de cuisine et la salle de bain, les portes, les fenêtres et le revêtement extérieur sont les premières choses que les propriétaires rénovent.»

Acheter une maison

Comment faire un choix averti

Pour la plupart d'entre nous, l'achat d'une maison est l'investissement le plus important de notre vie. Pourtant, un nombre étonnant de personnes se fient à leur instinct plutôt que de consulter des professionnels lorsque vient le temps de faire une offre d'achat. Les fluctuations du marché, les obligations regardant la mise de fonds initiale et les prêts hypothécaires ne sont que quelques aspects d'un processus qui peut s'avérer parfois long et complexe. Voici donc quelques conseils pour vous aider à vous sortir des méandres financiers de l'immobilier.

D'abord, les personnes qui désirent s'acheter une première ou une deuxième une maison pourront, à compter du 11 mai, avoir de nouveau accès à l'assurance-prêt hypothécaire à 95 % de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). En d'autres mots, ceux qui peuvent assumer les frais de possession d'une maison et verser une mise de fonds équivalant à au moins 5 % du prix de vente pourront à nouveau bénéficier de ce programme qui, à l'origine, n'avait été instauré que pour quelques années.

La SCHL a lancé ce programme en 1992 afin de relancer le marché immobilier mais son succès a incité les autorités à le rendre permanent, explique l'analyste de marché pour la société de la couronne, Terry Kozac. «On dit que six Canadiens sur dix étaient des propriétaires au cours des six dernières années, comparativement à quatre sur dix avant 1992. Ce programme a rendu la propriété beaucoup plus accessible.»

Pour assurer la survie financière de son assurance-prêt à 95 %, la SCHL a toutefois dû augmenter le taux de ses primes d'assurance de 2,5 % à 3,75 %. «Sur un prêt hypothécaire de 95 000 $, ça fait une grosse différence, fait remarquer le directeur du crédit commercial à la Caisse populaire de Saint-Boniface, Michel Audette. Le prêt va coûter 98 562 $ comparativement à 97 375 $. Avec l'amortissement sur 25 ans et les taux d'intérêts, un acheteur va payer beaucoup pour cette assurance.»

Ensuite, Michel Audette souligne que les différents indicateurs économiques laissent prévoir une situation économique stable pour les prochaines années. La faible différence entre les différents taux d'intérêts hypothécaires en dit long. (voir encadré) «Quand les taux d'intérêt pour des prêts de 3, 5 ou 10 ans sont presque semblables, ça veut dire que les marchés s'attendent à ce qu'ils restent stables à long terme.»

Le fait que le Canada ait atteint un budget équilibré contribue également à la stabilité des taux d'intérêts, continue Michel Audette. «Mais il faut faire attention avec tout ça, prévient-il néanmoins. Il y a beaucoup de facteurs qui peuvent influencer l'économie: la situation politique avec le Québec, le taux de chômage, le taux de change...»

Le comportement des Baby Boomers influence aussi les marchés, indiquent Michel Audette et Terry Kozac. D'une part, ils épargnent tellement en prévision de leur retraite que les institutions financières, en raison de leurs surplus d'argent liquide, n'ont pas besoin de relever les taux d'intérêt pour répondre à leurs besoins en liquidités. Et d'autre part, la plupart des Baby Boomers sont maintenant des acheteurs de maisons neuves plus grandes et plus luxueuses, ce qui contribue grandement à accroître la construction immobilière.

Mais le fait le plus important, lorsqu'ils s'agit d'acheter une maison, insistent les deux experts, demeure encore la sécurité financière et le confort psychologique de chaque acheteur. «Quand quelqu'un vient négocier son prêt pour sa maison, je lui présente les faits comme je l'ai fait aujourd'hui, explique Michel Audette. Ensuite, c'est vraiment à la personne de faire son choix. Ça va dépendre de sa confiance en l'économie et de ce qu'elle est prête à supporter.»

Quant à Jean Gariépy, un autre porte-parole de la SCHL, il mentionne que les acheteurs ont avantage à consulter plusieurs professionnels avant de fixer leur choix.

«Par exemple, en ce qui concerne les taux hypothécaires, certains clients demeurent avec leur banque habituelle parce qu'ils ont une bonne relation avec elle. Certaines offrent des meilleurs taux d'intérêt mais les options sont mieux ailleurs. Et c'est le genre de chose qui peut sauver beaucoup d'argent en bout de ligne!»

Carole THIBEAULT

Les taux d'intérêts hypothécaires (au 21 avril) et les programmes disponibles à la Caisse populaire de Saint-Boniface:

Taux variable: 6,5 %

Taux fixe:

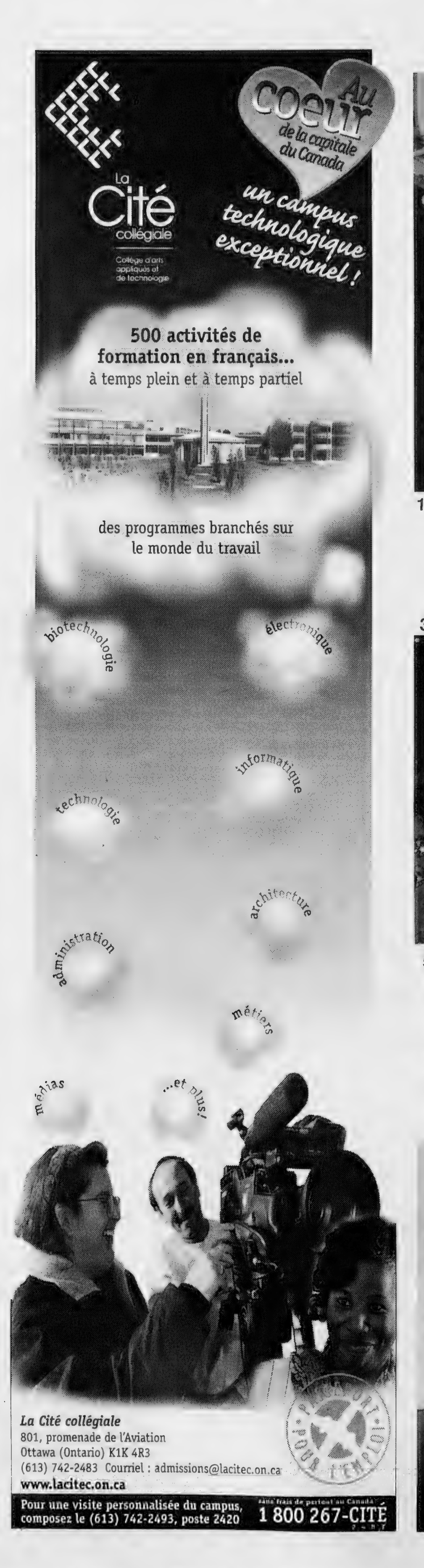
1 an	*6,3 %*
2 ans	*6,45 %*
3 ans	*6,60 %*
4 ans	*6,70 %*
5 ans	*6,75 %*
7 ans	*6,99 %*
10 ans	*7,50 %*

Hypothèque à taux variable: le taux d'intérêt est fixé au début de chaque mois selon le taux en cours. Hypothèque remboursable entièrement sans pénalité.

Hypothèque à taux fixe, ouvert: le taux d'intérêt demeure protégé pour la durée du contrat stipulé, soit six mois (6,65 % au 21 avril) ou un an (6,75 %). Remboursable entièrement sans pénalité.

Hypothèque à taux fixe, fermé: le taux d'intérêt est protégé pour la durée du contrat. Il est possible de rembourser jusqu'à 20 % du prix de vente, un fois par année, en un seul versement. Il est aussi possible de doubler ses versements mensuels ou bihebdomadaires aussi souvent qu'on le désire.

LE FESTIVAL DES ARTS



Place aux jeunes

Les 400 bons coups

Qu'ils soient grands ou petits, les jeunes sont toujours plein de vitalité et d'énergie. Et bien que les médias se plaisent souvent à nous présenter des jeunes violents, délinquants et prêts à faire les 400 coups, il était possible, au Centre culturel franco-manitobain le 16 avril, de rencontrer des élèves remplis de gentillesse, d'entrain, de talents et d'avenir.

C'était dans le cadre du Festical des arts, organisé par la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Pendant quatre heures, quelque 600 jeunes provenant des 21 écoles de la DSFM, entourés de leurs parents et de leurs amis, nous en ont donné plein la vue et plein les oreilles. La poterie, la danse, le dessin, le théâtre, les arts plastiques, le chant, tout y était, même la technologie. C'était presqu'éblouissant de voir tant de diversité, de bonne humeur et de fierté.

«Dans nos écoles, on valorise beaucoup le sport et le côté académique, lance la coordonnatrice de l'événement, Diane Bruyère. Mais je me disais quand est-ce qu'on va valoriser les arts? C'est pour ça que j'ai mis ce projet sur pied. Je voulais créer un événement où les jeunes pourraient prendre leur place. C'est d'ailleurs pour ça que le thème s'intitule Place aux jeunes.»

Et leur place, ils l'ont prise! Dans un coin, Marissa Martel et Julie Bouchard de la classe de 3e année de l'école Saint-Joachim répètent leur numéro de claquette: «On est un peu nerveuses, confient-elle. Mais c'est vraiment "le fun" car on peut voir nos amis des autres écoles.»

À l'entrée de la salle Jean-Paul-Aubry, Julie Whyte et Chantal Auger de l'école Lavallée mettent leur grain de sel sur le grand tableau de graffitis, tandis que Christian Magne de l'école Lacerte se fait la main sur un dessin en parlant de sa passion pour la caligraphie. En haut, dans la salle Antoine-Gaborieau, la petite Kali Prieur de la maternelle du collège Gabrielle-Roy manipule allègrement sa souris et écoute les cochons, les chiens et les vaches sur un logiciel d'ordinateurs. Dans le Foyer, les parents gribouillent sur les nappes de papier avec les craies de cire mises à leur disposition tout en écoutant les spectacles. Et dans la salle Pauline-Boutal, le grand Richard Ruppell du secondaire 4 de l'école Pointe-des-Chênes chante un rap endiablé, accompagné par les petits de la 1re à la 3e année qui ont composé les paroles. Ça bouge, ça tape du pied, ça tape des mains. C'est carrément rafraîchissant!

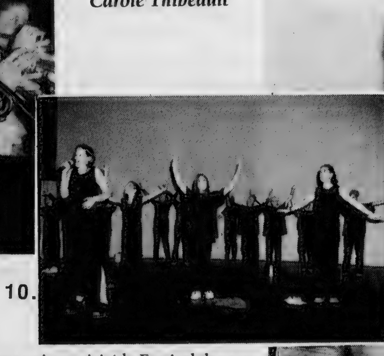
Le Centre culturel franco-manitobain était évidemment l'endroit tout désigné pour rassembler tous ces artistes. En tout, les organisteurs estiment que plus de 1 500 personnes ont circulé dans les corridors pendant l'événement. Plus de 12 heures de spectacle réparties sur trois scènes et au-delà de 150 œuvres exposées: il y a en avait pour tous les goûts. Le comité organisateur a su s'entourer d'une équipe technique professionnelle qui a mis en valeur le travail des jeunes dans tous les domaines.

De plus, condenser un tel événement en une seule soirée a créé une atmosphère et un momentum qui n'auraient pu être atteints autrement: les élèves étaient excités, les parents emballés et les enseignants très occupés. Le temps de quelques heures, le Centre culturel bouillonnait d'activité. Tout ça grâce à l'esprit d'initiative et l'enthousiasme des jeunes... et au coup de pouce que leur ont donné les organisateurs.

Carole THIBEAULT

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9.

photos:
Hubert Pantel
Carole Thibeault


10.


11.

Les quelque 1 500 personnes qui ont visité le Festival des arts (photo 14) ont pu admirer, comme ces jeunes et ce papa l'ont fait (photos 7 et 4) les différents spectacles. On y a vu des élèves de la maternelle (ceux de Saint-Jean-Baptiste,photo 2), ainsi que des plus vieux (la chorale de Saint-Lazare, photo 5, ou encore la *danse logo* des secondaires 2 et 3 de Réal-Bérard, photo 6); des spectacles solos (Josée Collet de Lourdes, chantant *Dans mon pays d'Espagne*, photo 12, ou Pierre Péloquin de Laurier au violon, photo 16) ou de groupe (photo 9), et même une foire technologique (Kali Prieur de Gabrielle-Roy, photo 1, et des visiteurs, photo 15). Les jeunes on pu laisser leur marque sur le tableau à graffitis (photo 3), se faire maquiller le visage (photos 8 et 11) ou se faire caricaturer (photo 17). Les visiteurs ont aussi pu admirer des oeuvres d'arts plastiques (photo 13) et apprécier la cérémonie d'ouverture, alors que Pascale Allain a chanté la chanson thème, *Notre place*, accompagnée des élèves de Précieux-Sang (photo 10).


16.

15.


17.


14.

13.


12.

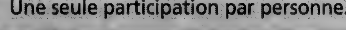
SPORTEX

TIRAGE

Coupon de participation

Identifiez 12 personnes différentes sur les photos de la page ci-contre!

	Prénom	Nom
1.	....	....
2.	....	....
3.	....	....
4.	....	....
5.	....	....
6.	....	....
7.	....	....
8.	....	....
9.	....	....
10.	....	....
11.	....	....
12.	....	....



Une seule participation par personne.

SPORTEX



Les remises...
COURSE DE FOND
CURLING
GOLF
BALLE-MOLLE
TENNIS · SQUASH
TENNIS DE TABLE
RACQUETBALL
BADMINTON
APPAREILS CARDIO/VASCULAIRES
POIDS ET HALTÈRES LIBRES
DANSE AÉROBIQUE
RACQUETBALL · NAUTILUS · SQUASH
HOCKEY
VOLLEYBALL
FOOTBALL · SOCCER
BASKETBALL
RECONNAISANCES SPÉCIALES
POUR LEUR PARTICIPATION
Le plaisir...

VERS L'AN 2000

Le Cercle Molière

J'aime le petit Théâtre de la Chapelle

Le Cercle Molière - depuis 1925, une troupe qui offre à sa communauté de théâtre de qualité. Un vent nouveau nous pousse vers le Théâtre de la Chapelle. Venez y découvrir des pièces contemporaines, des comédies et de drames, créés ici et ailleurs. Abonnez-vous afin de ne rien manquer. Diversité, variété, passion et émotion - vous retrouverez le goût de vous envoler au Cercle Molière !

1 — DU 13 AU 31 OCTOBRE 1998

Sept étages, sept histoires

de Morris Panych

Un homme debout sur le bord d'un gratte-ciel rencontre malgré lui ses voisins, et devient témoin de leurs déboires et de leurs joies.

Théâtre contemporain, humour mordant.

au Théâtre de la Chapelle.



Laurette Rouillard — Lucille Beaudin-Wiltshire

2 — DU 17 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 1998

Les Guerriers

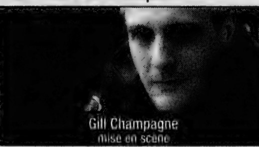
de Philippe Minyana

une production du Théâtre Blanc de Québec

Trois jeunes soldats racontent leur histoires et leur amour d'une seule et même femme. Un plaidoyer contre la guerre qui saisit aux tripes.

Drame.

au Théâtre de la Chapelle.



Gill Champagne, mise en scène

3 — DU 12 AU 30 JANVIER 1999

Laurie ou la vie de galerie

de Herménégilde Chiasson

une production de l'Escaouette, du Théâtre populaire d'Acadie et du Théâtre français du CNA.

Suite à un accident, Laurie s'invente une maladie. En attendant le gros lot, il passe son temps sur la galerie d'où il commente allégrement le monde qui l'entoure.

Comédie avec musique.

au Théâtre de la Chapelle.



Mona Cyr — Bernard LeBlanc — Diane Losier — Denis Richard

4 — DU 2 AU 20 MARS 1999

Chat en poche

de Georges Feydeau

L'industriel Pacarel veut assurer sa postérité. Par une série de malentendus, de jeux, d'erreurs et de méprises hilarants, il réussira quand même à marier sa fille...

Tournée de l'Ouest à suivre.

Vaudeville d'une folie furieuse.

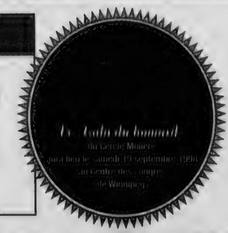
au Théâtre de la Chapelle.



Francis Fontaine — Irène Mahé — Jean-Guy Roy

Abonnements :

Adultes : 59,95 $ + tps
Étudiants et personnes d'âge d'or : 54,95 $ + tps
Galabonnemenment : 120 $ + tps
Gala du homard : 74,50 $ + tps
Billets simples : 17,99 $ + tps et 16,45 $ + tps
Tél : (204) 233-8053



Ces employés de La Liberté (qui sont également amis) viennent ensemble au Cercle Molière. Quelle belle façon de se retrouver après le travail ! L'èquipe de La Liberté vous donne rendez-vous chaque Vendredi 3 au Théâtre de la Chapelle pour la saison 98 - 99. Soyez-y, vous aussi !



Théâtre de la Chapelle — 825 rue Saint-Joseph — Tél : 233-8053

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ ***Soirée Blues avec Brent Parkin*** au Club La Vérendrye le 24 avril à 21 h (233-8997). ❖ Le 25 avril à 15 h et le 26 à 20 h, ***L'Offrande Musicale*** présente son dernier concert de la saison. Billets: 18 $ et 15 $ (284-7554). ❖ Le 26 avril à 19 h 30: Amazing Love avec ***Manitoba Sacred Music Choir*** à l'église St. Alphonsus (668-7223). ❖ Le ***3 mai, Virtuosi Concerts reçoit André Laplante*** au WAG à 20 h (786-9000). ❖ Les 8 et 9 mai à 20 h à la salle du Centenaire: *The Great Mahler Eighth* avec l'***Orchestre philharmonique de Winnipeg***. Billets: 17,62 $ à 36,88 $ (896-7445). ❖ Le 9 mai, la ***Société de guitare classique de Winnipeg*** reçoit Charlene Pauls et Ian Hodges à 20 h à l'église Young United. ❖ Le 10 mai à 19 h 30 au centre italo-canadien (1055, avenue Wilkes): ***A Celebration of Music*** avec le ténor Antonello Palombi et la mezzo-soprano Marianne Bindig. Billets: 35 $ (487-4597 ou 942-7479).

THÉÂTRE

❖ Le Winnipeg Jewish Theatre lève le rideau sur ***That's Life*** du 30 avril au 10 mai au MTC Warehouse. Admission: 18 $, 21 $ et 24 $ (477-7515). ❖ ***Sylvia*** prend l'affiche de MTC Mainstage du 30 avril au 23 mai (942-6537).

CINÉMA

❖ À la Cinémathèque: ***La Comtesse de Baton Rouge*** d'André Forcier du 24 au 29 avril à 21 h 45; ***Underground*** du 24 au 29 avril à 19 h 30 et le 30 à 21 h 30 ainsi que ***Twilight of the Ice Nymphs*** de Guy Maddin avec Pascale Busières du 1er au 3 mai à 19 h 30 et 21 h 30 (925-3457).

EXPOSITION

❖ Du 1er mai au 7 septembre au Musée de l'homme et de la nature: ***Child Labour, une exposition sur le travail des enfants d'hier et d'aujourd'hui*** (956-2830). ❖ L'***Alliance française*** présente une exposition des photographies de Valérie Orgeret du 30 avril au 25 mai. Vernissage le 30 à 19 h (477-1515). ❖ Du 4 au 9 mai: ***Silhouette Carvings, une exposition d'Émile Chartier*** au Major and Minor Musical Supplies, 354, rue Marion (233-7232). ❖ Les œuvres de ***Maud Lewis en montre au Musée de l'homme et de la nature*** jusqu'au 5 juillet (956-2830). ❖ Exposition des dernières œuvres de ***Michel St-Hilaire*** les 8, 9 et 10 mai au 492, avenue Spence (779-3854). ❖ ***PrairieTRAX: Keeping Time with the Seasons*** de Shelley Rusen jusqu'au 9 mai à la Main/Access Gallery (956-2089). ❖ Découvrez le photographe ***Keith Levit à la galerie Piano Nobile*** jusqu'au 1er mai (947-1161). ❖ Du nouveau au WAG: ***Ione Thorkelsson, The Unwilling Bestiary*** (vernissage le 10 mai à 14 h).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Une première depuis 1990

«Un plaisir pour tous les sens!»

Un plaisir pour tous les sens! C'est ce que promet le spectacle *La Bohème* aux dires de Danièle LeBlanc et Monique Pagé. Présentée par Manitoba Opera les 25, 28 avril et 1er mai, *La Bohème* est une histoire intemporelle, une trame dramatique presque parfaite, un «must see», autant pour ceux qui ne sont jamais allés à l'opéra que pour les habitués (1). Les deux cantatrices ne tarissent pas d'éloges sur ce grand classique du répertoire de l'opéra.

L'œuvre de Puccini a été accueillie avec réserve par les critiques lors de sa première en 1896. Depuis, *La Bohème* a su s'imposer comme l'un des opéras les plus populaires. «Je crois que le succès de *La Bohème* réside dans la façon qu'a eu Puccini de raconter une histoire qui nous rejoint tous à un certain moment dans notre vie, estime la mezzo-soprano qui incarne Mimi dans *La Bohème*, Monique Pagé. Celle de jeunes gens qui vivent une vie un peu bohème et qui découvre l'amour. On a tous eu un grand amour qui meurt.»

Contrairement à bien des opéras qui racontent des légendes ou des histoires un peu lointaines, *La Bohème* est très près du vécu des gens. «Ça raconte un moment dans la vie de gens ordinaires, mentionne la soprano qui interprète Musitta, Danièle LeBlanc. C'est un récit simple, pas besoin d'un cours d'histoire pour comprendre où et quand se passe l'action. C'est un plaisir pour l'ouïe parce que plusieurs des airs sont connus. C'est un plaisir pour la vue à cause du jeu des acteurs et en raison du décor. L'histoire ira vous toucher.»

«C'est pas "opératique", dans le sens où on a l'impression d'assister à une pièce de théâtre où la musique vient jouer un rôle, renchérit Monique Pagé. Il y a des moments drôles, des parties tristes et pendant tout l'opéra, c'est comme si on voyait ça de notre balcon, à travers notre fenêtre. On fait même un peu partie de l'histoire.»

C'est la première fois que les deux cantatrices ont la chance de faire *La Bohème*. Pour Monique Pagé, jouer Mimi et avoir le rôle principal est un rêve devenu réalité. «Quand j'ai vu *La Bohème* la première fois, je me suis dit: quand je vais être rendue à jouer dans cet opéra, j'aurai atteint tous les sommets et je n'aurai plus rien à apprendre! Maintenant que j'y suis rendue, c'est flatteur, mais c'est aussi une responsabilité, surtout que je sais qu'il me reste encore beaucoup à apprendre!»

Danièle LeBlanc est surprise et excitée de jouer dans un tel opéra, surtout avec un groupe de jeunes chanteurs. «La moyenne d'âge des chanteurs est plus basse que la moyenne des autres opéras auxquels j'ai participé, souligne-t-elle. Mais il se dégage une telle énergie et la chimie qui s'est installée dans le groupe est remarquable. Comme on dit, la mayonnaise a pris tout de suite! Louis Salemno qui dirige l'opéra a même dit que c'est la meilleure *La Bohème* qu'il a vu. C'est pas peu dire!»

La Bohème est le dernier opéra présenté par Manitoba Opera cette saison. Cet opéra sera dirigé par Linda Brovsky qui l'a déjà dirigé à huit reprises. Cette production est une première canadienne pour elle.

Pascal DUBÉ

(1) Présenté à la salle du Centenaire, les billets sont disponible à travers le réseau Ticket Master au 780-3330.



photo: Carole Thibeault

***La Bohème* met en vedette plusieurs jeunes chanteurs, dont Monique Pagé et Danièle LeBlanc.**

Télé-horaire de la semaine du 27 avril 3 mai 1998



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 16 h

6h00 Bonjour chez vous
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette
11h30 Du tac au tac
12h00 Le Midi
12h30 Jamais deux sans toi
13h30 Marilyn
14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
15h00 Montagne
15h30 Les Chatouilles
15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile (Me et J)
Rouli-roulotte (V)
15h59 0340
16h00 L'Odyssée fantastique (L)
Histoires secrètes (M)
Le Club des cinq (Me)
Les Twist (J)
La Bande à Picsou (V)

Lundi

16h30 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
18h55 Moi, ma chanson
19h00 Virginie
➤ 19h30 Les Grands Films: **Les Chemins de l'amour.** *É.-U. 1995. Mélodrame.*
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 La Politique fédérale
23h56 À communiquer
24h05 Découverte
1h05 Fin des émissions

Mardi

16h30 Mission top secret
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h27 Le Point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les Nouvelles du sport
22h49 La Météo
➤ 22h50 Cinéma: **Subway.** *Fr. 1985. Comédie dramatique*
1h00 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
18h55 Moi, ma chanson
19h00 Virginie
19h30 Maman chérie
20h00 Direction: Sud
21h00 Coup d'oeil
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Vues d'ici: **Robe noire.** *Can.-Austr. 1991. Drame.*
2h00 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h27 Le Point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les Nouvelles du sport
22h49 La Météo
➤ 22h50 Cinéma: **Padre nuestro.** *Esp. 1985. Comédie.*
1h00 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Les Aventures des Intrépides
17h00 Lassie
17h30 Manitoba ce soir
18h00 Le Baseball Labatt 50
21h00 Le Téléjournal
21h27 Le Point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Les Nouvelles du sport
22h49 La Météo
➤ 22h50 Cinéma: **L'Étudiante.** *Fr.-Itl. 1988. Comédie dramatique.*
1h15 Fin des émissions

Samedi

6h10 Les Oursons volants
6h35 La Petite Sirène
7h00 Les Chatouilles
7h02 Le Monde de Richard Scarry
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Winnie l'ourson
8h00 La Bande à Ovide
8h10 Fennec
8h30 L'Histoire sans fin
9h00 Aladdin
9h30 Couacs en vrac
10h00 Doug
10h30 Robin des bois Junior
11h00 Animaniacs
11h30 Fais-mois peur!
➤ 12h00 Cinéma: **Johny et les morts.** *G.-B. 1995. Comédie dramatique. Johny est la seule personne de son village qui peut voir les morts. Lorsque la municipalité décide de détruire le cimetière pour construire un complexe immobilier, ses amis trépassés lui demandent d'intervenir.*
14h00 L'Accent francophone
14h30 Jardins du monde
15h00 Flip Flop
15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
16h30 Branché
17h00 La Course destination monde
18h00 Le Téléjournal
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h26 La Météo
21h27 Les Nouvelles du sport
➤ 21h50 Télé-suspense: **Les Racines du mal.** *G.-B. 1993. Drame policier. Avec l'aide d'un inspecteur, une procureure de la Couronne tente d'incriminer une étrange vieille dame impliquée dans un meurtre*
0h00 Fin des émissions

Dimanche

6h10 Le Monde de Richard Scarry
6h35 Babar
7h00 Les Chatouilles
7h02 Petit ours
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Arthur
8h00 Raconte-moi une chanson
8h30 La Petite Sirène
9h00 Bravo la famille
9h15 Franc Croisé
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Point de presse
12h00 La Semaine verte
13h00 Second regard
13h30 De bouche à oreille
15h00 Horizons
16h00 *À communiquer*
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Émilie de la Nouvelle Lune
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 Les Beaux Dimanches: ***Duceppe***
21h00 Les Beaux Dimanches: ***Trois pianos, trois concertos***
22h00 Le Téléjournal
22h30 Au-delà des apparences
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h50 Ciné club: **Cinquième colonne.** *É.-U. 1942. Film d'espionnage. Accusé à tort d'avoir mis le feu à une avionnerie, un homme recherche les coupables.*
1h40 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les mordus (Ma au J)
Alerte à Malibu (V)

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Tarzan
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills, 90210
20h00 Place Melrose
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info National média
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Le match de la vie
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info Karonana
23h13 Info national média
1h13 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Le Retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
23h02 Info Karonana
23h17 Info national média
1h17 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Beethoven
18h30 Drôle de vidéo
19h00 Diva
20h00 La haute couture
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le Poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info Karonana
23h13 Infopublicité Saturn
23h43 Info national média
1h43 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Un flic à Chicago.** *Am. 1989. Drame policier. Un policier s'attaque à un gangster qui a abattu son frère.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 René Lévesque
22h30 TVA sports
23h04 Info Karonana
23h29 Infopublicité Saturn
23h49 Info national média
1h19 Infopublicité Saturn
1h49 Fin des émissions

Samedi

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Sailor Moon
10h30 Beetleborgs
11h00 Les Ailes de la mode
11h30 Infopublicité
13h00 Le Championnat des quilles
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
➤ 15h00 Ciné week-end: **Grandeur et descendance.** *G.-B. 1993. Comédie satirique. Un modeste employé de banque découvre que son riche patron et lui ont été interchangés lorsqu'ils étaient bébés.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Blue Chips.** *Am. 1994. Drame sportif. L'entraîneur d'une équipe de basketball collégial recrute illégalement quatre joueurs d'élite en dehors du circuit universitaire.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Black Rain.** *Am. 1989. Drame policier. Deux policiers new-yorkais poursuivent dans la ville d'Osaka un criminel japonais qui leur a glissé d'entre les mains.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA Sports
➤ 22h54 Ciné-lune. **Coupable par association.** *Am. 1990. Drame. En 1949, un cinéaste refuse de collaborer avec un comité du congrès américain qui veut l'obliger à dénoncer ses amis communistes.*
0h54 Info Karonana
1h09 Infopublicité Saturn
1h39 Info national média
3h39 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Bibi et Geneviève
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
➤ 13h00 Ciné Week-end: **Un Sacré bordel!** *Am. 1986. Comédie. Témoin du dopage d'un cheval à l'hippodrome de Los Angeles, un acteur est poursuivi par les deux gangsters qui ont effectué l'opération.*
➤ 15h00 Cinéma en famille: **Mannequin.** *Am. 1987. Comédie fantaisiste. Un fabricant de mannequins d'étalage met au point une femme en bois qui prend vie sous la forme d'une charmante jeune fille.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Planète en folie
➤ 19h00 Cinéma Provigo: **La Firme.** *Am. 1993. Drame policier. Nouvellement employé dans un prestigieux bureau d'avocats, un jeune homme découvre que ses patrons font affaire avec la mafia.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA sports
22h51 Vins et fromages
23h21 Info National média
2h21 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 3 mai à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Sainte-Famille, de Blind River, en Ontario.

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 30 à 15 h 30

5h30 Télématin
7h30 Cap aventure (L)
Les prix du Québec (Ma)
La vie d'artiste (Me)
Plaisir de lire (J)
Tendances (V)
8h00 Polémiques (L)
Le kiosque (Ma)
Mise au point (Me)
Temps présent (J)
Faits divers (V)
8h45 7 jours en Afrique (Ma)
Vivre avec (Me)
9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
Outremers (Ma)
Reflets (Me)
Savoir plus santé (J)
Claire Lamarche (V)
9h45 Vivre avec (V)
10h00 Bus et compagnie
10h45 Gourmandises
11h00 Paris Lumières
11h30 Journal de France 3
12h00 Bouillon de culture (L)
Du fer dans les épinards (Ma)
Plaisir de lire (Me)
Panorama (J)
Découverte (V)
12h30 Grands gourmands (Me)
Y'a pas match (J)
Horizons francophones (V)
12h55 Revue de presse canadienne (V)
13h00 Les prix du Québec (L)
La dame de Saïgon (Me)
Viva (J)
Épopée en Amérique (V)
13h30 Jardins et loisirs (L)
La vie d'artiste (Ma)
13h55 Télétourisme (J)
14h00 Journal de TV5
14h30 La chance aux chansons
15h30 Autant savoir (L)
Des chiffres et des lettres (Ma au V)

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 D'un monde à l'autre
20h00 Les pieds sur l'herbe
20h30 Faits divers
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle des arts
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Musiques au coeur
0h45 Reflets
1h45 Y'a pas match
2h15 À bon entendeur
2h40 RFI

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Une soirée contre le racisme
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Les grands entretiens du cercle
23h15 Soir 3
23h42 Journal du temps
23h45 D'un monde à l'autre
1h20 Les pieds sur l'herbe
1h45 Faits divers
2h40 RFI

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h30 La 50e avenue
21h00 Autant savoir
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle du cinéma
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Une soirée contre le racisme
01h45 Temps présent

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Tendances
19h00 Épopée en Amérique
20h00 Docteur Sylvestre
21h30 Journal belge
22h00 Gros plan
22h30 Télécinéma
23h00 Vivre avec
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Envoyé spécial
1h45 Panorama
02h15 Espace francophone
03h45 RFI

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumière
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Le drame de Saïpan
21h30 Journal belge
22h00 Au-delà des apparences
22h45 Revue de presse canadienne
23h00 *Émission à communiquer*
23h15 Soir 3
23h42 Le journal du temps
23h45 Docteur Sylvestre
1h15 Du fer dans les épinards

Samedi

5h30 Alice
6h00 Évasion
6h30 Visions d'Amérique
6h45 C'est à dire
7h00 Génies en herbe
7h30 Le petit Journal
8h00 Bus et compagnie
9h00 Découverte
9h30 Sport Africa
10h00 Y'a pas match
10h30 Horizons francophones
11h00 Funambule
11h30 Journal de France 3
12h00 Les visages de l'Amazonie
12h30 Magellan
13h00 Faut pas rêver
14h00 Journal de TV5
14h25 Le journal du temps
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal suisse
16h30 Montagne
17h00 Thalassa
18h00 Journal de France 2
18h30 Surprise party
20h30 Paris chic choc
21h00 Clip postal
21h30 Journal belge
22h10 Émission à communiquer
23h00 Génération sensations
23h15 Soir 3
23h27 Le journal du temps
23h30 Faxculture
0h15 Bons baisers d'Amérique
0h45 Les visages de l'Amazonie
1h15 Drucker & Co
1h45 Stars & Co
2h15 Le drame de Saïpan
3h05 RFI

Dimanche

5h30 Funambule
6h00 Espace francophone
6h30 Sindbad
7h00 Signes
7h30 Le petit Journal
8h00 L'école des fans
8h50 Télétourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Concert R.T.B.F.
10h30 Mouvements
11h00 Grands gourmands
11h30 Journal de France 3
12h00 Nuit d'ivresse
13h30 Paris chic choc
14h00 Journal de TV5
14h25 Le journal du temps
14h30 Sous vos applaudissements
16h00 Journal suisse
16h30 Cap aventure
17h00 L'école des fans
17h45 Grand tourisme
18h00 Journal de France 2
18h30 Drucker & Co
19h00 Stars & Co
19h30 Bouillon de culture
20h35 Bons baisers d'Amérique
21h30 Journal belge
22h00 Courants d'art
22h30 Viva
23h15 Soir 3
23h27 Le journal du temps
23h30 Surprise party
01h30 Outremers
02h30 7 jours en Afrique
02h45 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Euronews
5h30 RDI Express
8h30 Le point
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Le journal de France 2
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Vendredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
Scully RDI (V)
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Çe soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Montréal cette semaine
5h30 Griffe
6h00 RDI express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Completement télé
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal cette semaine
15h00 Griffe
15h30 Correspondant
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France 2
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Trajectoires
21h30 Le point final
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 La semaine verte
6h00 RDI express
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Enjeu plus
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Dossier
12h30 Branché
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Un canadien à Tokyo
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France
17h30 DeYalta à Berlin
18h00 Enjeu plus
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Courants du Pacifique
22h30 Correspondant
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Scully RDI
1h00 Dossiers
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Le téléjournal
3h30 Journal du siècle
4h00 Impact



photo: Carole Thibeault

Qui a tué le shérif?

Enquête à Lorette

Pour savoir qui a tué le shérif, il fallait assister à la pièce du même nom qui a été présentée par le comité culturel de Lorette à la salle paroissiale du village, les 17 et 18 avril. La douzaine de comédiens nous ont ramenés au temps du Far West avec une intrigue épicée et un souper de circonstance.

Le repas a été servi par les comédiens et comédiennes. Certaines ont d'ailleurs profité de l'occasion pour aguicher les hommes de la salle et provoquer les épouses jalouses! C'est entre autres le cas de Brigitte Bordello (Gisèle Loyer), la tenancière de bordel qui, comme tous les autres personnages, avait bien envie de se débarrasser de son cher shérif.

C. T.

Jean Guiboche, Rémi Bouchard et Bernie Wolfe

Une pluie de prix

Enseignant à la retraite, Jean Guiboche présente des conférences sur la vie des Métis et des premiers Voyageurs au Manitoba. C'est pour sa contribution au patrimoine canadien que la Manitoba Heritage Fondation lui remettra le prix Douglas L. Campbell.

Habillé de costumes d'époque, Jean Guiboche raconte la vie des Métis au début du Manitoba. «J'amène avec moi des outils que les Voyageurs et les Métis utilisaient pour gagner leur vie, raconte l'homme originaire de Saint-Laurent. Je raconte les coutumes d'alors, les conditions de vie, les danses, les divertissements. Je raconte l'histoire d'avant Louis Riel à nos jours avec Neil Gaudry et Yvon Dumont.»

Le prix Douglas L. Campbell reconnaît le travail extraordinaire d'individus qui transmettent, font connaître et promeuvent le patrimoine culturel auprès de tous les Manitobains.



Archives La Liberté

Rémi Bouchard.

Heritage Publication Award

Rémi Bouchard de Neepawa recevra le prix Heritage Publication Award pour sa contribution au niveau des publications sur la culture au Manitoba. «Je crois qu'ils ont voulu reconnaître mon association avec les Éditions du Blé, mentionne le compositeur originaire de Laurier, Rémi Bouchard. Que ce soit le cahier qui a été publié à l'occasion du 100e anniversaire de la mort de Louis Riel, de mon recueil de chanson folklorique francophone ou encore le livre *La Belle Prairie* à propos du 100e anniversaire du village de Neepawa.»

Le prix est remis à des personnes ou des groupes qui, par leurs publications ont enrichi et préservé le patrimoine. Les écrits peuvent porter sur un événement local, régional ou provincial, à condition qu'ils aient été publiés au cours des cinq dernières années.

Special Recognition Award

L'ancien conseiller de la ville de Winnipeg, Bernie Wolfe recevra pour sa contribution extraordinaire le Special Recognition Award. Impliqué à différents niveaux dans la préservation du patrimoine culturel du Manitoba, la candidature de Bernie Wolfe a été présentée par Heritage Winnipeg Corporation.

Bernie Wolfe a été engagé notamment au sein de la corporation métropolitaine de Winnipeg, membre fondateur de Heritage winnipeg Corporation, membre fondateur du Old Market Square Association et membre du Manitoba Heritage Federation.

Le troisième banquet annuel de la Manitoba Heritage Federation aura lieu le samedi 25 avril au Centre Yellowhead de Neepawa. Pour renseignements, contactez Gail ou Sandy au 638-9154.

Pascal DUBÉ

Le livre Vécu, survécu, raconté

À lire et écouter

***Vécu, survécu, raconté,* c'est 19 histoires et anecdotes recueillies auprès de résidants du sud-est de la province.**

Depuis le début d'avril, *Vécu, survécu, raconté,* c'est aussi un livre-cassette de 90 minutes qui raconte la petite histoire du Manitoba français.

Fortes du succès du livre, lancé en septembre 1997, les auteures sœur Léonne Dumesnil et Aurore Goulet, ont récemment fait enregistrer sur cassette les textes du livre. Elles ont bénéficié pour la réalisation du projet d'une aide financière du Secrétariat national en alphabétisation.

Les comédiens Germaine Gosselin Marion et Jean-Louis Hébert ont donc prêté leur voix aux événements qui ont marqué la région, tels la tornade qui a frappé Sainte-Anne, l'inondation de 1950 et la grande sécheresse.

Le livre et la cassette rappellent également des événements plus réjouissants comme les veillées de famille d'autrefois.

Les premières 200 copies ayant été écoulées, le livre a dû être réimprimé à 150 exemplaires en février, indique Aurore Goulet.

Une centaine de cassettes ont été mises en vente (au coût de 8 $) et sont disponibles notamment au Moose Creek Tea Room de Saint-Malo et à la Pharmacie Saint-Pierre de Saint-Pierre-Jolys.

Anie CLOUTIER



SPORT

Sports éclairs

Hockey

• **Le Centre sportif Highlander** accepte maintenant les demandes pour la ligue du printemps qui débute le 1er mai. Renseignements: 784-8883. • Vous voulez jouer dans une ligue de **patins à roues alignées?** Il y a des ligues pour les jeunes et les adultes. Renseignements: Jeff Gardner au 925-5699.

Baseball

• **La ligue récréative de balle-molle mixte de Winnipeg** a besoin de deux équipes pour être complète. Le coût est de 400 $ par équipe. Renseignements: 475-9533. • L'Association de baseball amateur du Manitoba offre des camps d'entraînement au **Red River College.** Renseignements: 925-5763.

Soccer

• **L'Association du soccer amateur du Manitoba** offre des ateliers pour entraîneurs niveaux 1, 2 et 3. Renseignements: 925-5752. • Une clinique de soccer pour les jeunes est offerte à **Sainte-Anne-des-Chênes** le samedi 25 avril. Renseignements: Kathy au 422-8495.

Ultimate

• La ligue de **Touch Football Ultimate** de Winnipeg accepte de nouvelles équipes pour la saison 1998. Renseignements: 668-8020.

Plongeon

• **La Coupe du Canada** est présentée cette année à la piscine Pan-am du 26 avril au 3 mai.

Clinique

• **Sport Manitoba** offre des cliniques pour les entraîneurs niveau 3 dans plusieurs sports. Renseignements: Frank Clark au 925-5906.

Marv Levy

• Le légendaire entraîneur de football **Marv Levy** sera le conférencier invité lors d'un dîner organisé par Sport Manitoba présenté le 8 juin au Centre des congrès de Winnipeg. Renseignements: 477-7538.

Patinage à roulettes

• La ville de Winnipeg présente les **championnats juniors nord-américains** de patinage à roulettes à l'aréna Sam Southern et au Parc Grant du 13 au 17 mai.

Basketball

• Le Centre Duckworth de l'Université de Winnipeg et le Complexe Maples accueillent le **championnat canadien de basketball en fauteuil roulant** du 7 au 9 mai. Renseignements: Doug au 925-5789. • L'association du **basketball mineur** organise une session d'information au bureau de Sport Manitoba au 200 rue Main à Winnipeg. Renseignements: 925-5775.

M.-É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231-1998.

Le Sportex s'agrandi

80 000$ pour améliorer les installations

Afin de mieux desservir ses membres, le centre de conditionnement physique et des sports du Collège universitaire de Saint-Boniface, le Sportex, a investi 80 000 $, dans l'agrandissement des espaces aménagés pour l'entraînement et les vestiaires et ainsi que dans l'achat d'équipement. Depuis le 20 avril, les adeptes profitent de nouveaux espaces pour s'entraîner. Les travaux de rénovation pour les vestiares seront effectués en mai et en juin.

Selon le directeur du Sportex, René Dupuis, l'augmentation du nombre de membres depuis la dernière année explique le projet d'expansion. «Nous avons maintenant plus de 700 membres et on commençait à manquer de place près des poids et haltères. Les vestiaires sont aussi trop petits, souligne-t-il. Nous sommes à l'écoute de nos membres et nous avons constaté qu'on devait investir dans de plus grands espaces.»

René Dupuis estime que le Sportex ne pouvait plus accroître son membership sans agrandir le centre de conditionnement physique. «Avec l'ajout de 2 500 pieds carrés, Nous aurons 10 000 pieds carrés, ce qui nous permettra d'accepter jusqu'à 1 000 membres, indique-t-il. Nous voulons que les gens se sentent à l'aise au Sportex et nous demeurons très attentifs à chacun de leurs commentaires.»

Directeur du Sportex depuis trois ans, René Dupuis constate que la clientèle est de plus en plus diversifiée. «Nous devons offrir autant d'espaces pour les poids et haltères que des appareils cardiovasculaires, précise-t-il. Nos membres âgés de 20 à 35 ans pratiquent davantage la musculation tandis que le groupe d'âge des 35-60 préfèrent les tapis roulants et les vélos stationnaires.»

Le Sportex qui a été créé en 1988, dessert une clientèle majoritairement francophone. «Au fil des années, nous réalisons que 80 % de notre clientèle est francophone, signale René Dupuis. Cependant nous offrons un service bilingue et plusieurs anglophones se réabonnent. Nous avons un groupe d'employés très dynamiques et nous continuerons à offrir un service courtois et personnalisé.»

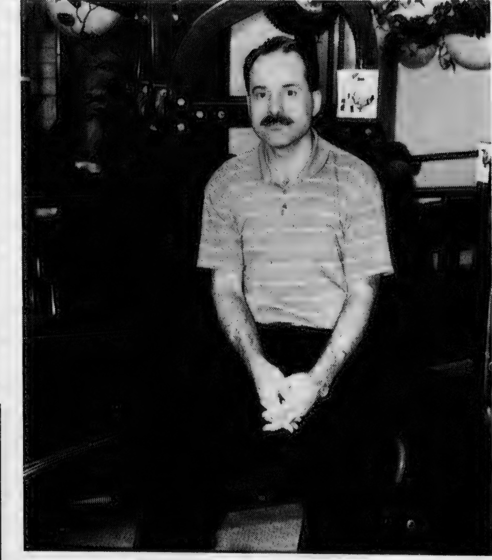


photo: Marc-Éric Bouchard

René Dupuis: «Avec 700 membres nous devions agrandir pour mieux servir notre clientèle.»

Championnat de tennis sur table

Place au ping pong à Winnipeg

Les meilleurs joueurs de tennis sur table se sont donné rendez-vous au collège Red River de Winnipeg pour le championnat nord-américain, présenté du 24 au 26 avril.

Selon l'organisateur de l'événement, Frank Ramdeen, ce sera un bon test pour nos joueurs canadiens. «En affrontant les Américains, on peut savoir si on a des chances de bien se classer aux Jeux panaméricains de 1999, explique-t-il. Les États-Unis ont des joueurs qui ont plus de dix ans d'expérience sur la scène internationale. Jimmy Butler de la Georgie, Lily Yip du New Jersey et Todd Sweeris du Maryland sont les joueurs à surveiller.»

Du côté des Canadiens, Frank Ramdeen croit que Johnny Huang de Toronto, Dennis Su de Saskatoon, Horatio Pintea d'Ottawa et le jeune Winnipegois de 14 ans David Ramdeen sont les meilleurs espoirs. «Nous avons un bon mélange de vétérans et de recrues dans notre équipe, souligne-t-il. Après cette compétition, nos joueurs auront un an pour ajuster leur jeu à celui des Américains.»

Marc-Éric BOUCHARD

Sainte-Anne éliminé en cinq parties

Île-des-Chênes champions

Les Jeux sont faits! Les North Stars d'Île-des-Chênes sont les nouveaux champions de la Ligue Hanover-Taché (LHT). La troupe de Roger Saint-Laurent a défait en cinq parties les champions de la saison dernière, les Aces de Sainte-Anne-des-Chênes.

Même si la série s'est déroulée rapidement, trois des cinq parties se sont terminées par un écart d'un seul point. Selon le gérant de l'équipe de Sainte-Anne, Jacques Saint-Vincent l'adversaire était tout simplement meilleur. «Ils ont trois trios bien équilibrés et il ont une meilleure équipe que nous, mentionne-t-il. Nous devions gagner le deuxième match à l'aréna de Sainte-Anne, mais on a subit un revers de 2 à 1.»

Champion de la saison ordinaire, les North Stars terminent en beauté une saison de rêve. «Nous avons un bon groupe de joueurs, souligne l'assistant-gérant Luc Lachance. L'année passée nous avons raté la finale des séries éliminatoires. Cette année nous voulions rafler les grands honneurs.»

Malgré l'élimination des Aces, quatre des cinq meilleurs pointeurs des séries éliminatoires sont des représentants de Sainte-Anne. Jamie Hickes a amassé 31 points pour ainsi être couronné champion marqueur. Ryan Dupré (28 points), Greg Lajoie (22 points), Dave Naaykens (21 points), Jude Boulianne (21 points) ,Brian Bouchard (21 points) et Kane Chaloner (21 points) sont les meilleurs marqueurs des séries.

Il faudra respecter les règlements

Plusieurs plaintes ont été déposées par des équipes pour dénoncer le manque de rigueur des dirigeants de la ligue cette années. Selon le président Maurice Chaput, «les gérants et tous les gens qui suivre de près les activités de la ligue ont beaucoup appris de leur erreurs, dit-il. Nous ne jouons pas dans une ligue de garage. Il y a des règlements à respecter et il faut garder une bonne réputation auprès des responsables du hockey senior au Manitoba.»

photo: Marc-Éric Bouchard

Jamie Hickes a remporté le championnat des marqueurs des séries de la Ligue Hanover-Taché.

Séries de la WHL

Les Wheat Kings de Brandon en finale

Les Wheat Kings de Brandon ont éliminé les Hitmen de Calgary quatre parties à une pour accéder à la finale de la Ligue junior de l'Ouest (LHW), où ils s'opposeront aux Winterhawks de Portland ou aux Chiefs de Spokane. Si la formation de Spokane gagne contre Portland, Brandon est assuré de participer à la Coupe Memorial, dont Spokane est l'équipe hôtesse. Advenant la victoire de Portland, les Wheat Kings doivent absolument gagner pour se rendre au championnat canadien.

La troupe de l'entraîneur Bob Lowes, n'a subi que deux revers en 14 parties depuis le début des séries éliminatoires. Selon Daniel Tétrault, l'équipe se concentre pour jouer un match à la fois. «Nous tentons de respecter à la lettre le plan de match de l'entraîneur et ça marche. Portland est la meilleur équipe de la ligue mais si nous sommes disciplinés et nous jouons de façon aussi efficace, nous pouvons les battre.»

Parfaitement remis de la blessure au pied qu'il a subi en octobre dernier, Daniel Tétrault croit que la bonne performance de l'équipe et la fiabilité du gardien de but Jomar Cruz ont fait toute la différence. «Il n'a que 18 ans, mais il garde les buts comme un vétéran, mentionne Daniel Tétrault. Nous avons une bonne communication avec lui et j'ai beaucoup de confiance en ses moyens. Nous jouons avec confiance quand il est devant le filet.»

Depuis le début des séries, Daniel Tétrault amasse sa part de points mais il est surtout satisfait de son jeu défensif. «La plupart de mes sorties de zone sont efficaces et je protège bien le devant de notre filet, explique-t-il. Depuis la deuxième série contre les Pats de Regina, je joue avec beaucoup d'aisance. Lors de la première série contre les Hurricanes de Lethbridge j'étais méfiant dans les coins de patinoire. Maintenant je ne pense plus à ma blessure et je joue avec beaucoup de détermination.»

Marc-Éric BOUCHARD

SOCIÉTÉ

Gens d'ici

Sur la route de LaVérendrye

«Ce que j'aime le plus dans mon emploi, c'est qu'il me donne l'occasion de sortir du bureau et de passer beaucoup de temps sur la route», indique Raymond Préfontaine, qui occupe le poste de directeur du crédit à la Caisse populaire LaVérendrye depuis le 1er décembre.

À ce titre, il supervise une douzaine d'officiers de crédit et de personnel administratif dans les cinq succursales de la Caisse LaVérendrye ainsi qu'au siège social à Sainte-Anne.

Le directeur du crédit, explique-t-il, a souvent le dernier mot en ce qui a trait à l'approbation des prêts aux clients de la caisse. «Ce n'est pas toujours facile de porter un jugement sur quelqu'un. Disons qu'on écoute beaucoup et qu'on parle peu. Pour nous aider, on suit la loi des cinq C. C'est à dire qu'on étudie le caractère de la personne, son crédit passé, sa capacité de remboursement, le collatéral sur le prêt et le capital actif et passif de l'individu. Mais le caractère est un des éléments les plus importants. Quand une personne ne déclare pas toutes ses dettes, fait souvent des chèques sans fonds ou ne paye pas son propriétaire à temps, elle a des chances qu'on ne lui dresse pas un portrait très flatteur.»

L'homme de 35 ans originaire de Saint-Malo détient un baccalauréat en sciences économiques et un baccalauréat en commerce de l'Université du Manitoba. Avant d'entrer au service de la Caisse LaVérendrye, il a travaillé au bureau du centre-ville de Winnipeg de la Banque Nationale, et plus récemment a occupé les fonctions de directeur adjoint du crédit à la Fédération des caisses populaires du Manitoba.

«J'ai quitté la Banque Nationale pour la Fédération simplement parce qu'on m'offrait un meilleur salaire, explique-t-il. C'est difficile de trouver des gens spécialisés dans le crédit commercial au Manitoba français. On devrait faire plus de recrutement auprès des jeunes universitaires.»

Anie CLOUTIER

Semaine canadienne du bénévolat

1000 personnes, 1000 raisons

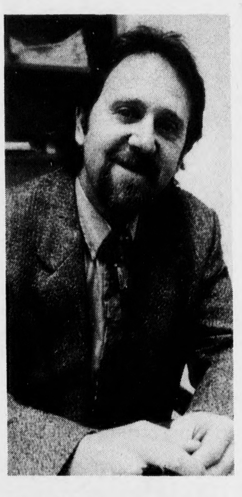
«Moi, je ne suis pas le genre de personne qui dit des tonnes de chapelets. Je préfère passer aux actes. Ensuite, quand je fais ma prière, je peux au moins Lui dire que j'ai essayé. Je ne pourrais pas prier autrement.» Passer à l'action, comme le dit si bien Gisèle Marion de Saint-Malo, ça veut dire faire du bénévolat.

C'est sa façon à elle de remercier le Seigneur de ses bienfaits. Comme elle, des milliers de Canadiens donnent chaque année temps et énergie pour améliorer leur communauté. Et quelles que soient les mille et une raisons qui motivent les bénévoles, la Semaine canadienne du bénévolat, qui se déroule cette année du 19 au 25 avril, se veut l'événement par excellence pour les remercier et reconnaître leur travail.

Dans le cadre de cette Semaine, différents prix sont remis à des bénévoles dont le travail a été particulièrement remarqué. Et cette année, le grand honneur revient à tous les Manitobains qui ont mis la main à la pâte pour venir en aide aux sinistrés de l'inondation du siècle, indique-t-on au Centre des bénévoles de Winnipeg.



Gisèle Marion.



Garry Tessier.



Priscilla Chaudouet.

Archives La Liberté

«Les bénévoles n'ont pas idée à quel point ils ont été indispensables, raconte Victor Dumesnil, ce citoyen de Sainte-Agathe qui a supervisé les activités de pendant et après les inondations. À Sainte-Agathe seulement, il y avait des jours où on avait jusqu'à 1 000 personnes qui venaient s'enregistrer pour donner un coup de main et faire des sacs de sable. Et ça, c'est sans compter ceux qui ne passait pas par nous. Il y avait des jeunes, des vieux, des femmes enceintes... et c'était pas du travail toujours facile. C'est définitif qu'on n'aurait pas pu s'en sortir sans eux.»

La gravité de la crise a évidemment poussé les Manitobains à accomplir un acte extraordinaire de solidarité et de générosité. Mais le cœur des Manitobains ne s'arrête pas là, au contraire. Au-delà de l'inondation du siècle, saviez-vous que le travail bénévole dans la province seulement représente annuellement une valeur économique de plus de 530 millions $? En outre, les statistiques démontrent qu'environ 37 % de la population manitobaine participe à du travail bénévole, soit 10 % de plus que la moyenne canadienne.

L'an dernier, à l'Hôpital général Saint-Boniface, les bénévoles ont consacré quelque 32 000 heures de travail de tous genres. Ce travail n'a pas de prix au yeux du personnel, explique le coordonnateur du Service de bénévolat, Garry Tessier. «Les bénévoles ne remplacent en aucun cas les employés de l'hôpital, dit-il. Ils sont plutôt une valeur ajoutée. Ils donnent un appui et rehausse la qualité du service. Ils sont quasi-essentiels.»

Et le bénévolat, ça fait aussi plaisir... aux bénévoles eux-mêmes! Priscilla Chaudouet de Lorette est bien connue pour son engagement auprès du comité culturel et de groupes d'aînés. «Pour moi, c'est une façon de donner à ma communauté, indique celle qui est à la retraite forcée pour cause de maladie. Mais ça me donne aussi la satisfaction de réussir. J'aime organiser des choses et ça me fait plaisir. En plus, ça me fait passer le temps, je rencontre du monde que je ne verrais pas souvent autrement et je fais de nouvelles connaissances.»

Edith Vermette est bénévole pour l'Hôpital Saint-Boniface depuis 43 ans. «J'ai toujours aimé ça, confie-t-elle. J'ai été impliquée avec La Boutique, l'Auxiliaire, la bibliothèque et je garde les enfants. J'ai de la facilité à communiquer avec les autres alors je mets ça à profit. Quand les docteurs me voient, ils m'appellent "Rayon de soleil". Je ne suis plus jeune jeune et ça me permet de me sentir utile.»

La volonté des jeunes d'acquérir des expériences de travail est également un phénomène grandissant en matière de bénévolat, fait remarquer Garry Tessier. «C'est typique des années 1990, indique-t-il. Il y a de plus en plus de gens qui font du bénévolat, mais pendant un laps de temps moins long.»

«La survie de notre fête est directement relié aux bénévoles, souligne pour sa part Normand Gousseau, le directeur du Festival du Voyageur. Et l'un de nos plus grands défis est de bien reconnaître leur contribution. C'est pour ça que nous avons embauché une coordonnatrice des bénévoles il y quelques années. Nous leur donnons aussi plein d'avantages mais notre plus grande forme de reconnaissance demeure dans la formation. En les formant, nous leur donnons de l'expérience dans différents domaines et ensuite, ça peut leur servir dans leur curriculum vitæ. Chacun de nous retire donc quelque chose de cette relation.»

Expérience de vie ou de travail, la satisfaction personnelle et l'importance de donner espoir aux gens, les raisons sont aussi nombreuses que les personnes qui font du bénévolat. Une chose est certaine cependant, les petites actions comme les grandes profitent à tous, qu'on donne ou qu'on reçoive.

Carole THIBEAULT

Le Club  de Bicolo

Glou... Glou...

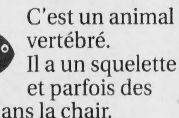
Allô!

On connaît 25 000 espèces de poissons! Ça fait beaucoup, non? Aujourd'hui je te parle des poissons et je te propose un jeu. Avec tes amis, combien d'espèces de poissons pouvez-vous trouver ? Je commence : poisson lune, poisson-chat, poisson-scie, thon...

Bicolo

Les poissons

Qu'est-ce qu'un poisson?



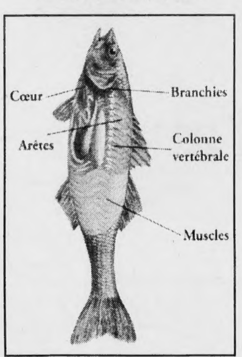
C'est un animal vertébré. Il a un squelette et parfois des arêtes dans la chair. Sa peau est recouverte d'écailles. Incapable de respirer dans l'air, le poisson vit uniquement dans l'eau. Son corps pourvu de nageoires et de muscles puissants est parfaitement adapté à la nage. La plupart des poissons ont une mauvaise vue mais ils entendent très bien.

Comment respirent les poissons?

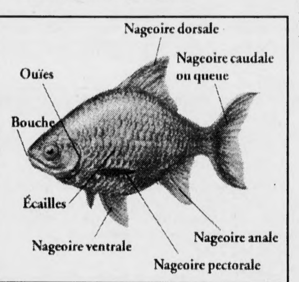


Les poissons n'ont pas de poumons mais des branchies qui leur permettent d'absorber l'oxygène contenu dans l'eau. Pour respirer, les poissons font circuler de l'eau sur leurs branchies. Là, l'oxygène traverse de fines lamelles et passe ensuite dans le sang. L'eau qui est entrée par la bouche ressort par les ouïes.

Anatomie interne



Anatomie externe



LE SAVAIS-TU?

- Les requins doivent se déplacer sans cesse, sinon ils risquent de couler.
- Les algues entrent dans la composition de la crème glacée.
- L'océan Atlantique s'agrandit et l'océan Pacifique rétrécit.

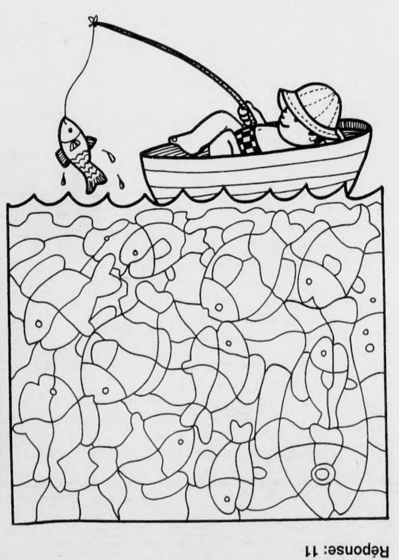
LE SAVAIS-TU?

- Le sel n'est pas la seule substance trouvée dans l'eau de mer. Il y a aussi de minuscules traces d'or, d'argent, d'uranium et d'autres minéraux précieux.
- Dans l'eau, le son voyage cinq fois plus vite que dans l'air.



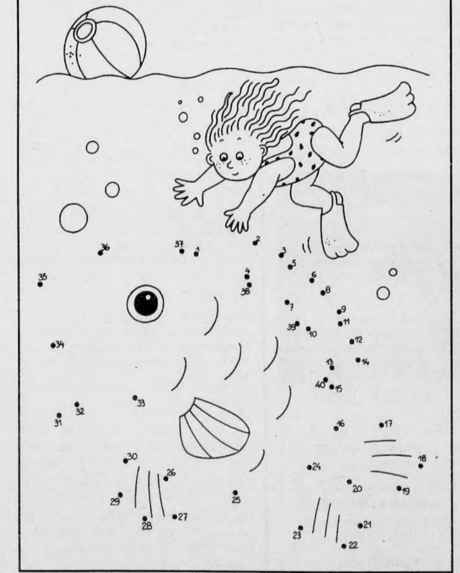
- Il faut 5000 ans à une goutte d'eau de mer pour parcourir tous les océans du monde.
- Les baleines bleues sont les plus gros animaux du monde.

Mathieu a attrapé un poisson. Combien de poissons lui reste-t-il encore à attraper?



Réponse: 11

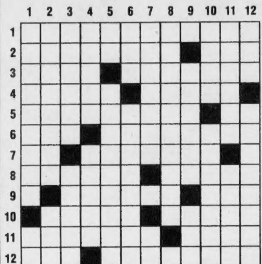
Relie les nombres de 1 à 40 et colorie le dessin.



La semaine dernière, je t'ai parlé de la nourriture des astronautes dans l'espace. J'aimerais préciser ceci: quand on doit enlever l'eau des aliments avant de les amener dans l'espace, et que l'astronaute doit y rajouter de l'eau, on parle d'aliments **réhydratés** (le macaroni au fromage et les céréales sont réhydratées). Le steak et la dinde sont **irradiés**: ils sont cuits, spécialement emballés et stérilisés, et ils n'ont plus besoin d'être réfrigérés. La plupart des mets sont **thermostabilisés**: on a détruit les micro-organismes qui peuvent détruire les aliments, puis on les a emballés dans des contenants d'aluminium ou de plastique faciles à ouvrir. Dans l'espace, l'astronaute les réchauffe et les mange.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 120



HORIZONTALEMENT

1. Relatives à l'orchestre.
2. Se dit d'un corps formé par polymérisation. – Personne ignorante.
3. Fromage. – Source de richesse.
4. Vêtements féminins. – Prénom féminin.
5. Accumuler. – Interjection.
6. Adverbe. – Télémons.
7. À la mode. – Déterminer, fixer.
8. Mammifère voisin du phoque. – À l'écart.
9. Forme contrapuntique de la musique instrumentale espagnole. – Écorce de chêne moulée.
10. Ingénieur allemand (1912-1977). – Sans tache.
11. Domptée. – Échoue.
12. Dupas. – Personne qui affecte le culte du beau au détriment de toute autre valeur. (pl.).

VERTICALEMENT

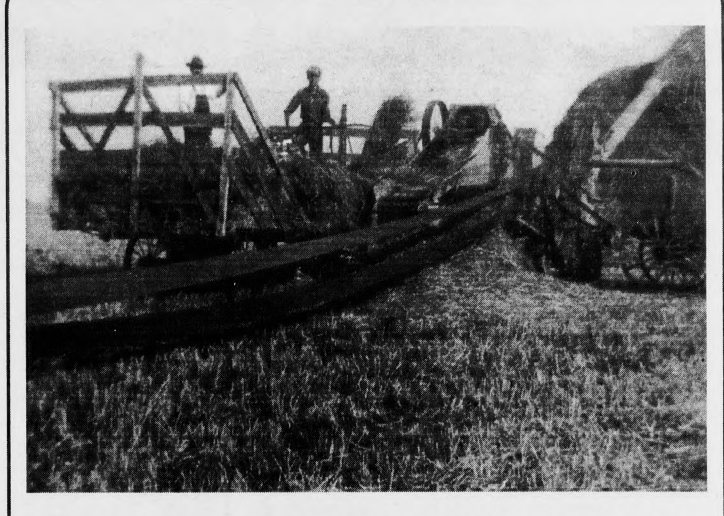
1. Intervention chirurgicale. – Préposition.
2. Vantard. – Épouse du fils.
3. Dispositif à dents qui permet d'accoupler deux pièces mécaniques. – Parties des cheminées.
4. Mariage. – Tracas.
5. Éminence. – Se dit d'un organe végétal membraneux.
6. Pièce de la charrue. – Cadeaux.
7. Chalut. – Conjonction.
8. Ce qui interrompt le travail et délasse.
9. Sans intérêt, monotones. – Époque.
10. Dans l'Aisme. – Marchât vite et beaucoup.
11. Exécuté avec facilité. – Chaussure, pied.
12. Homme politique français (1847–1919). – Se disent de taloches portées avec violence.

RÉPONSES DU N° 119



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	P	A	R	A	I	T	R	E		A
2	E	X	I	L	A	N	T		A	U	P	S
3	S	P	R	I	N	T	E	N	T		I	S
4	E	L	O	N	G	E		A	U	S	S	I
5	R	O	U	E		S	O	C	R	A	T	E
6	V	I	E		S		P	R	E	V	O	T
7	A	T	T	R	I	S	T	E	R	O	N	T
8	T	E	T	A	N	I	E		A	N	N	E
9	A	R	E	T	I	E	R	E		N	E	S
10	I		R	A	S	C	A	S	S	E	S	
11	R	E		G	A	L	I	O	T	E		T
12	E	M	P	E	S	E	S		E	S	A	U

DÉJÀ VU



Les moissons d'antan

Tancrède Gauthier et son fils Auguste durant les moissons de 1935 à Union Point (entre Aubigny et Sainte-Agathe).

Photo: Richard Nolette

Recette

Gâteau au chocolat fondant

3/4 de tasse (175 mL) d'eau bouillante
2 c. à thé (10 mL) de café instantané
3/4 de tasse (175 mL) de lait écrémé évaporé
1 tasse (250 mL) de farine tout usage
1/2 tasse (125 mL) de sucre
1/3 de tasse (75 mL) de cacao
1 c. à soupe (15 mL) de poudre à pâte
1/4 de c. à thé (1mL) de sel
2 c. à soupe (25 mL) de beurre fondu
Sauce fondante
1/4 de tasse (50 mL) de sucre
2 c. à soupe (25 mL) de cacao tamisé

- Dans un bol mesurer de 2 tasses (500 mL), dissoudre le café instantané dans l'eau bouillante. Ajouter le lait évaporé et mélanger. Mettre de côté.
- Dans un bol, mélanger la farine, le sucre, le cacao, la poudre à pâte et le sel. Ajouter, en remuant, le beurre et la moitié du mélange de café jusqu'à consistance lisse (la pâte sera épaisse). Déposer à la cuillère dans un moule ou un plat rond allant au four, de 8 tasses (2 L), légèrement graissé. Égaliser la surface de la pâte.
- SAUCE FONDANTE: Dans un petit bol, mélanger le sucre et le cacao et en saupoudrer la pâte. Verser le mélange de café qui reste sur le dessus. Ne pas remuer.
- Faire cuire au four à 350°F (180°C) pendant 35 minutes ou jusqu'à ce que la sauce fasse des bulles et que le gâteau soit ferme au toucher. Servir chaud.

Donne 8 portions.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

NOUVELLE BEBELLE! AEROTOR, service offert par les Jardins St-Léon. Louez les machines ou on viendra le faire chez vous. Téléphonez au 237–7216.
318-

REMERCIEMENTS au Bon Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
330-

SPÉCIALISTE EN VIVACES et planification de vos parterres, services offerts aux Jardins St-Léon. Pour réserver votre demi-heure ou heure sans interruption avec notre spécialiste, composez le 237–7216.
331-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. D.G.
334-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. L.G.L.
343-

RECHERCHE

À LA RECHERCHE: d'une gardienne francophone pour bébé d'un an. 3 et 4 jours par semaine alternativement, chez nous à Fort Rouge. Débutant la fin d'avril. 452-0000.
332-

RECHERCHE: Gardienne francophone à temps plein. Débutant à la mi-août, chez nous à Fort Richmond, pour nos 3 enfants: 6 mois, 2 et 3 ans. Travaux ménagers. Appelez Lise au 261–3233.
340-

À VENDRE

À VENDRE: Motorisé Travelaire 1981, 21' 1/2, couche 6. En bon état. 8 500 $. 233–1265.
337-

PORTE-OUVERTE: Le samedi et dimanche 25 et 26 avril de 13 h à 15 h. Prix réduit, maison privée, 365, Cabana. 3 chambres à coucher, 84 900 $. 233–6298.
338-

À VENDRE: Nissan Pathfinder SE 1987, 4 x 4, 5 vitesses manuelles, régulateur de vitesse, volant ajustable, radio AM/FM/cassette, toit ouvrant, CERTIFICAT DE SÉCURITÉ. Vente privée. 8 500 $ ou meilleure offre. Tél.: 235–0880 en soirée.
345-

À VENDRE: CONDO tout neuf au nord de Saint-Boniface. Ascenseur, système de sécurité, 2 ch. à coucher. Une aubaine. **NORWOOD:** Bungalow de 3 ch. à coucher pour possession à l'automne. Bien entretenu et rénové, sous-sol fini. **PARK WINDSOR:** Bungalow de 3 ch. à coucher, 64 900 $, grand lot triangulaire. **Appelez Alice Arnald 475–9130 Sutton Group KRE.**
346-

À LOUER

À LOUER: Appartement rue Aulneau et Despins, 1 chambre à coucher, 385 $ par mois services inclus, rez-de-chaussée, disponible le 1er mai. Propre et tranquille, service d'autobus en face. Composez le 255–1578.
301-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale. 370 $ par mois, services inclus. Appelez le 233–6091.
303-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher comprenant tous les services, laveuse, sécheuse et stationnement. Libre ler 1er mai. 520 $ par mois. 237–5352 ou 231–1175.
320-

À LOUER: grand appartement, 543, rue Des Meurons. 2 chambres à coucher dans immeuble tranquille, près de l'école et du IGA. 475 $ par mois + hydro. Appelez 791–2574 en soirée et les fins de semaine ou (204) 785–2821 le jour.
324-

CHAMBRE À LOUER: près du Centre commercial Saint-Vital et des autobus. Personne non-fumeuse et tranquille. 325 $/mois tout compris (câble, stationnement, téléphone, laveuse, sécheuse, etc). Appelez au 254–3684. Disponible le 1er mai.
328-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher très grand. 161, Dumoulin. Téléphonez au 233–5087.
329-

À LOUER: Chalet au Whitesands Estate près de Grand Beach. 3 chambres à coucher, salle de bain et douche, grande salle commune, tout équipé, atmosphère familiale, tennis et terrain de jeu pour enfants. Disponible du 1er mai au 1er octobre. Peut être loué par semaine préférablement 300 $ ou fin de semaine 75 $. Appelez au 233–3753.
336-

À LOUER: Nord de Saint-Boniface, 2 1/2 chambres, poêle, frigidaire, laveuse et sécheuse. 600 $ + services. Tél.: 453–5539 ou 233–0920.
339-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, avec buanderie au sous-sol. Près du Collège universitaire et de La Fourche. 400 $ + services. Nancy au 987–7811.
341-

À LOUER: Grand appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Entrée privée, service de buanderie sur place, propre et tranquille. Libre le 1er juin, 445 $/mois comprend tous les services et stationnement. 255–1578.
342-

À LOUER: 528, rue Aulneau. 2 chambres à coucher. 455 $ par mois (hydro et stationnement). Disponible le 1er mai. Plancher vernis. 233–4532 ou 586–1883.
344-

À LOUER: Un appartement d'une chambre à coucher à Saint-Boniface. Disponible le 1er mai. Renseignements: 233–1593.
347-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit!

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire

182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3

Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987–3880
Télécopieur: 233–9762

Cet espace est à votre disposition!

Cet espace est à votre disposition!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT
Gilles Chaput, FCA 926-7204
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Marc Rivard, CA 926-7222
Pamela Dupuis, CA 926-7240
Elizabeth Maw, CA 926-7213
EXPERT-CONSEIL À LA PME
Lucien Guénette, CA 926-7210
FISCALITÉ & IMPÔTS
Arthur Chaput, CA, CFP 926-7202
Georges Picton, CGA 926-7205
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION
Charles Gagné, MPA, CMC 926-7206
PLANIFICATION FINANCIÈRE
James Doer, CA, CFP 926-7215
INFORMATIQUE
Travis Leppky, CA 926-7241
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE
Bruce Caplan, CA, CIP 926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP 926-7220
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES
Raymond Desrochers, CA, CFE 926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE 926-7214

Services de consultations en affaires

BDO
BDO Dunwoody
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

SERVICES



Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434

- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

Rose Marie Fiola

- Comptabilité
- Formation
- Déclarations de revenus

211, rue Watson, pièce 305
Winnipeg (Manitoba) R2P 2E1
(204) 633–8119

GRAPHICS INC.

- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Cet espace est à votre disposition!

BRUNET Monuments
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Cet espace est à votre disposition!

Abonnez-vous à
LA LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté. Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

	Au Manitoba
1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
	Ailleurs au Canada
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom:

Adresse:

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Cet espace est à votre disposition!

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste

EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT

WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889–7298

et

POLO PARK VISION CENTRE
774–4111

Dr Keith Mondésir

Optométriste

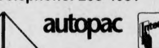
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage - Ferme

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE
1065, boulevard Autumnwood
987–8060
M. Balcaen, C.A.I.B.
L. Vermette, C.I.L. C.A.I.B.